

CANTONS DE
LA CELLE-SAINT-CLOUD
MARLY-LE-ROY

YVELINES



IMAGES
DU PATRIMOINE



Avertissement

Cette nouvelle impression d'un ouvrage publié en 1987, juste après l'achèvement de l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques des cantons de La Celle-Saint-Cloud et de Marly-le-Roi, témoigne de l'intérêt grandissant pour le Patrimoine.

Elle est enrichie d'une carte qui permet au promeneur d'aller à la découverte des édifices les plus remarquables et les plus représentatifs présentés dans l'ouvrage. En outre, une bibliographie ouvre aux curieux des perspectives de recherches, tandis que la couverture évoque les découvertes archéologiques récentes sur le château de Marly.

Le regard du conservateur du Patrimoine est éclairant : les notices rédigées par Antoine Le Bas nous donnent à voir un environnement quotidien profondément ancré dans l'Histoire. Si certaines de ces images possèdent déjà la valeur nostalgique des témoignages, je souhaite d'autant plus que cet ouvrage contribue à donner aux habitants la conscience d'être les dépositaires d'un passé qu'ils se doivent de mettre en valeur.

Pierre Lequiller
Député-Maire
de Louveciennes

CANTONS DE

LA CELLE-SAINT-CLOUD

MARLY-LE-ROI

YVELINES

Textes

Antoine Le Bas

Photographies

Jean-Bernard Vialles

Cartographie

Pascal Pissot



Cet ouvrage a été réalisé par
la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France,
Service régional de l'Inventaire général
des Monuments et des richesses artistiques de la France
sous la direction de Dominique Hervier,
Conservateur général du Patrimoine, conservateur régional

**Il a été édité en 1987 avec la participation financière du conseil général des Yvelines
et
des communes de Bougival, La Celle-Saint-Cloud, Louveciennes, Marly-le-Roy et Port-Marly.**

**La présente réimpression s'inscrit dans le cadre d'une convention Etat-Conseil général des Yvelines,
avec le soutien des communes**

Enquêtes d'inventaire topographique : Antoine Le Bas, conservateur du Patrimoine,
Jean-Bernard Vialles et Christian Décamps, photographes, Pascal Pissot, dessinateur

Comité de lecture
Marie-Philippe Scheurer, conservateur du Patrimoine, DRAC Alsace

Photographie : avec la participation de Christian Décamps

Saisie : Janine Mercier, Claude Gault

Maquette et cartographie : Antoine Le Bas et Pascal Pissot

Typographie, photogravure, façonnage, impression : ID Graphique - Paris

REMERCIEMENTS

Nous remercions les institutions et tous ceux qui ont apporté leur concours à la première édition :
les Archives départementales des Yvelines, Le Musée-Promenade de Marly-le-Roy - Louveciennes,
Madame Denis, conservateur, M. et Mme Laÿ, Madame Neave, présidente des Amis de Monte Cristo, Monsieur Nickler, président de
la société Le Vieux Marly, Madame Stolz, présidente du syndicat intercommunal pour le Musée-Promenade,
les enquêteurs qui ont procédé bénévolement au pré-inventaire, les habitants des cantons de La Celle-Saint-Cloud et de Marly-le-Roi,
leurs élus et les desservants des paroisses qui nous ont si aimablement accueillis.

L'ensemble de la documentation établie est consultable à la
Direction régionale des affaires culturelles
Centre régional de documentation du Patrimoine
Grand-Palais, porte C,
avenue Franklin-D. Roosevelt - 75008 Paris - 01 42 99 44 46

Cantons de La Celle-Saint-Cloud, Marly-le-Roi, Yvelines
Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France
Région Ile-de-France ; dir. Dominique Hervier ; réd. Antoine Le Bas ;
photogr. Jean-Bernard Vialles
2^e ed. revue - Paris : APPIF, 1998. - 56 p. ill. en coul. ; 30 cm -
(Images du patrimoine, ISSN 0299-1020 ; n° 28)
ISBN 2-905913-24-X

© Inventaire général ADAGP
Edité par l'Association pour le patrimoine de l'Ile-de-France
et le Conseil général des Yvelines
Deuxième édition revue
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1998. ISBN 0299-1020

Couverture : *Carreau de faïence trouvé dans les fouilles archéologiques du Château de Marly,
Musée-Promenade de Marly-le-Roi-Louveciennes (voir notice en rabat de couverture).*

ILE-DE-FRANCE

Cantons de

LA CELLE-SAINT-CLOUD MARLY-LE-ROI

Yvelines

Cet album est dédié à la mémoire de Julien Cain, habitant de Louveciennes, à qui André Malraux confia en 1964 le lancement de l'Inventaire général des Monuments et des Richesses artistiques de la France.

Le nom de Marly demeure inséparablement lié, dans la mémoire collective, à celui de Paris, tant l'histoire de cette commune fut, un temps, associée au destin national. Pourtant, si le prestige royal rejaillit encore sur les cantons de Marly-le-Roi et de La Celle-Saint-Cloud à travers des réalisations aussi diverses que la machine de Marly, l'église de Port-Marly ou le pavillon du Butard, l'histoire des cinq communes n'attendit pas le choix du prince pour y fixer les hommes. La forêt de Marly leur fournissant ressources et abri, a tôt su exercer un attrait continu auprès de géné-



L'aqueduc de Louveciennes, au premier plan, bâti sur l'éperon séparant le bourg du vallon de Marly, conduisait l'eau de la Seine, que l'on distingue à gauche au niveau de Bougival, vers le parc du château royal. Le village de Louveciennes, comme les hameaux qui constituent la commune, émerge de son cadre verdoyant.



Les fameux chevaux de Marly dominaient autrefois l'abreuvoir du parc royal. Dûs au sculpteur Guillaume Coustou (1677-1746), frère de Nicolas Coustou, ils remplaçaient les groupes sculptés par son oncle Antoine Coysevox (1640-1720). Chacune de ces œuvres fut par la suite transportée sur la place de la Concorde. Après une nécessaire restauration, elles seront exposées dans le Grand Louvre ; leur moulage en béton réalisé en 1985 par Michel Bourbon, a permis de remeubler la place parisienne et le parc de Marly.

rations de bûcherons, chasseurs puis promeneurs ; et la séduction du fleuve aidant, pêcheurs, canotiers et parisiens en goguette fréquentèrent Bougival, fixés à jamais par le pinceau des impressionnistes.

Mais, bien avant l'histoire, ces cinq villages ont partagé un site. Car le plateau de Beauce s'achève ici, tranché par la vallée de la Seine qui y a creusé la concavité d'un méandre. Deux ruisseaux, suivant leurs vallons, descendent jusqu'au fleuve : celui de Marly se jette à Port-Marly, la Drionne à Bougival. La forêt de Marly occupe le plateau, dont le seul défrichement se fit au Trou d'enfer. Sur les pentes, aux meulières de Montmorency succèdent sables de Fontainebleau peu épais, calcaires de Saint-Ouen et marnes. Une telle formation géologique explique la multiplicité des sources alimentant fontaines, lavoirs et blanchisseries. Les vallons humides, aux pentes marquées, montrent une prédisposition pour les cultures de la vigne, des fruits, légumes et pépinières. Le vin de Marly ne figure-t-il pas, dès 1240, en bonne place dans ce poème anonyme "La Bataille des vins de France" cité dans le bel ouvrage de Lachiver sur la vigne en Ile-de-France ? Dans les fonds, maraîchages et horticultures s'étalent, bordés d'une frange de plantes aquatiques. Ces heureuses dispositions ne pouvaient manquer de séduire. L'allée couverte dite "Dolmen du Mississippi" atteste, en effet, d'une présence humaine à Marly dès l'époque proto-historique. L'origine de Louveciennes peut remonter à un domaine gallo-romain, "Mons Lupicinus". Plus tard, le bourg de La Celle est mentionné en 697 sous le règne de l'abbé Vandremar, tandis qu'un diplôme de Louis le Débonnaire, datant du neuvième siècle, cite Charlevanne, ancien nom de Bougival. Au Moyen Age, les seigneurs de Marly, apparentés aux Montmorency, jouissent à Louveciennes et à Bougival d'une certaine suzeraineté ; mais ils doivent y composer avec les droits des abbés de Saint-Denis. L'abbaye de Saint-

Germain-des-Prés, en revanche exerce sans partage ses droits sur La Celle-Saint-Cloud, mais les vend en 1683 à Louis XIV qui rattache alors la seigneurie au domaine de Versailles. Celle de Marly, jusqu'alors divisée entre Marly-le-Chatel et Marly-le-Bourg, retrouve son unité au profit du roi qui les rachète successivement en 1676 puis en 1693 ; il acquerra aussi Louveciennes en 1700 par un échange avec le seigneur des lieux. Désormais l'histoire locale va se confondre avec celle du Grand siècle. L'installation de la Cour à Marly dès 1685 y entraîne celles de grands, tels Madame, épouse du duc d'Orléans, le Comte de Toulouse, la Princesse de Conti, le duc de Gesvres, Jules Hardouin-Mansart, le chevalier de Ville, constructeur de la machine... Louis XV installera Madame de Pompadour à La Celle-Saint-Cloud, entre Versailles et Marly, puis Madame Du Barry à Louveciennes. Cependant qu'une population modeste s'active à la culture des terres. Le plan d'intendance de Louveciennes indique en 1786 qu'on y trouve "prés et vergers, arbres fruitiers et groseillers, vignes, terres labourables, bois et friches plantées en châtaigniers", tableau qui vaut pour les autres communes. Des carrières de craie, exploitées dès le Moyen Age à Bougival, y alimentent, ainsi qu'à Port-Marly, des fours à chaux. Le relief aidant, les habitants se répartissent entre bourg et hameaux, à proximité de leurs terres ; ainsi se développe cet habitat dispersé si caractéristique de ces communes : que seraient Bougival sans Saint-Michel et La Chaussée, Louveciennes sans le Cœur Volant, Maubuisson, Prunay ou Voisins, La Celle-Saint-Cloud sans la Châtaigneraie, Beauregard ou les Gressets ? Mais certains de ces bourgs ne sortirent pas indemnes des journées révolutionnaires et de leurs poussées autonomistes. En 1790, les habitants de Port-Marly s'émancipent. La Celle-Saint-Cloud perd ainsi le Clos Toutin, rattaché à Vaucresson ; le Chesnay acquiert son indépendance. Bien que privés de la Cour, ces deux cantons n'en garderont pas moins durant tout le XIX^e siècle un caractère résidentiel. L'attrait de la Malmaison s'exerce un temps sur Bougival : Eugène de Beauharnais acquiert La Jonchère en 1801, Joséphine achète en 1812



Cet escalier, 30, Grande Rue à Marly-le-Roi, présente un emplacement dans l'allée et des matériaux fréquents dans les maisons de la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècles.

le château de La Chaussée. La Restauration, sans faire revenir la Cour, ramène le calme à nos villages prospères. Seule la guerre de 1870 viendra troubler la paix de ces campagnes. Cette tranquillité, si proche de Paris, y attire nombre de personnalités politiques (Sieyes), littéraires (Dumas père et fils, Tourgueniev, Leconte de Lisle, P. Viardot, V. Sardou, X. Saintine) ou artistiques (Madame Vigée-Lebrun, E. Fremiet, Renoir, Pissarro, Sisley, J.L. Gérôme, Maillol, G. Bizet...) qui parfois s'y fixeront. Parmi ce cadre bucolique, l'expansion des nombreuses blanchisseries s'inscrit dans le développement des activités industrielles de l'Ile-de-France. L'explosion de la capitale au XX^e siècle tend à faire de ces anciens bourgs ruraux d'agréables communes d'une banlieue résidentielle. Lorsque le Maréchal Joffre se retire à Louveciennes en 1918, il trouve encore une châtaigneraie pour abriter sa retraite ; aujourd'hui, il serait bien difficile de repérer beaucoup d'exploitations rurales, tandis que bourgs et hameaux s'estompent dans une urbanisation continue.

Le patrimoine artistique, tel qu'il ressort de l'enquête de l'inventaire général, semble résulter de trois époques principales. Les vestiges du Moyen Âge, pour parcellaires qu'ils soient, témoignent d'une vague de constructions importantes. La branche des Montmorency élève à Marly un château fort en lisière de forêt ; ruiné au XII^e siècle, ses vestiges subsisteront jusqu'au XVII^e siècle. A la charnière des XII^e et XIII^e siècles, un chœur semble construit à l'église de Bougival ; la travée du clocher de Louveciennes en paraît contemporaine. Ces deux églises furent-elles dotées autrement que d'un sanctuaire, il reste impossible de l'affirmer. En revanche, le XIII^e siècle vit l'adjonction d'une nef à



La meulière en moellon est un matériau local économique et particulièrement résistant. Employé sous enduit jusqu'au milieu du XIX^e siècle, il apparaît ensuite de façon ostentatoire et stéréotypée dans le pavillon de banlieue. Contre toute attente, le parement de la batterie "des Arches" de Louveciennes présente une mise en œuvre exceptionnelle de ce matériau.

Bougival, aujourd'hui disparue, et d'un chœur à Louveciennes. L'église de Marly-le-Bourg, donnée en 1087 à l'abbaye de Coulomb, fut sans doute reconstruite au XIII^e siècle. Ruinée au XVII^e siècle, les vestiges, gisant aujourd'hui épars dans un square non loin de la mairie, peuvent dater de cette époque. Marly-le-Châtel possédait une église vouée à Saint Vigor, dont la silhouette est connue par la copie due à Brossard de Beaulieu d'une carte du début du XVI^e siècle, mais vraisemblablement gothique. Elle fut démolie pour permettre la construction en 1688 de l'église actuelle.

Il faut attendre la fin du XVI^e siècle ou le début du siècle suivant pour voir s'ouvrir une nouvelle phase de construction avec le château du Pont. Siège d'un fief attesté dès le XIII^e siècle, il constitue la première résidence monumentale de la noblesse locale. Son exemple ne restera pas sans suite. Louis XIV "lassé du beau et de la foule, se persuada qu'il voulait quelquefois du petit et de la solitude" (Saint-Simon). En 1676, il choisissait Marly. En 1680, le château était construit ; les pavillons le furent les six années suivantes. En 1686, le roi pouvait s'y installer. Dès lors et jusqu'à sa mort,



Les dessus de portes du grand salon de la villa des Fresnes, à Bougival, portent un décor pompeïen représentant les quatre saisons en médaillon dont on voit ici l'automne.

il n'aura de cesse d'y apporter des modifications. Pour alimenter les pièces d'eau du parc, le roi, résolu à la puiser dans la Seine, fit construire la fameuse machine en 1682, et l'aqueduc en 1685. Le choix du roi aura d'importantes conséquences monumentales sur des villages jusqu'alors très ruraux. Il offre ainsi à Marly une église nouvelle et décorée. Autour, se construisent à Marly les hôtels du Comte de Toulouse, du Verduron, le Chenil ; à Louveciennes, la propriété de la princesse de Conti, la maison de M. de Ville ; à Bougival enfin, le pavillon de Blois. Durant le XVIII^e siècle encore, la monarchie laissera aussi son empreinte monumentale. Louis XV, aimant à chasser, fait construire à mi-chemin de Versailles et de Marly, le pavillon du Butard. Grâce à lui, Lassurage reconstruit le château de La Celle et Ledoux élève le pavillon de Louveciennes. Louis XVI préside à la construction de la nouvelle église de Port-Marly.

Le XIX^e siècle, enfin, s'est révélé grand bâtisseur, particuliers et pouvoirs publics se relayant pour ériger un patrimoine considérable. Les nombreux châteaux et grosses maisons qui s'élèvent alors ici, suffiraient à prouver, s'il en était besoin, la permanence du caractère résidentiel de ces villages. Mais le siècle a consacré le triomphe des communes qui vont traduire dans la pierre leur autonomie récente. Si le Vicomte de Morel-Vindé, châtelain de La Celle, offre dès 1829 à ses concitoyens un bâtiment pour servir de maison commune, il faut attendre la seconde moitié du siècle pour que Port-Marly en 1864, puis Louveciennes, en 1899, se dotent de mairies-écoles. Fruits de mesures de salubrité publique, fontaines et lavoirs se multiplient ; alors, chaque bourg, chaque hameau s'en pourvoie, aménageant ou captant le plus souvent ce qui n'était jusqu'alors que sources sauvages, comme l'attestent plusieurs toponymes (la mare Thibaut, les bourbiers...). Bousculant l'esprit de clocher, certaines réalisations intéressent des collectivités plus vastes. Ainsi la machine de Marly, dotée d'une pompe à vapeur en 1827 et constamment améliorée, pourra alimenter en eau Marly, Versailles et bien d'autres cités. La construction des écluses de Bougival s'insère dans un programme d'aménagement du bassin fluvial de Paris à Rouen. Une ligne de chemin de fer de Saint-Cloud à



Le linteau de l'entrée de la villa Louise à Marly-le-Roi, construite en 1894, s'orne d'un panneau de céramiques d'art signé d'Hippolyte Boulenger, dont l'entreprise fournit aussi bien le décor de maisons particulières que celui du métro parisien.



Le maréchal Joffre qui se retira à Louveciennes après la Grande Guerre, s'y fit construire un château où il repose. Son mausolée, élevé par l'architecte J. Laffillée, s'inspire de l'architecture antique.

Saint-Nom-la-Bretèche, dessert les cinq communes dès 1884, imprimant au paysage la marque de ses ouvrages d'art : trois gares, un tunnel, un viaduc, plusieurs ponts et passerelles s'inscrivent désormais dans l'horizon quotidien. Mais si le train rapproche dès lors nos villages de la capitale, l'évolution de l'armement en les mettant à une portée de canon de Paris, les associe en un destin commun. Tirant les conclusions du siège de 1870, l'état-major conçoit durant la décennie suivante la seconde ligne de défense de Paris, qui s'appuie en



Cette statue de saint Fiacre illustre l'importance de l'horticulture locale. Si le saint patron des jardiniers apparaît souvent la bêche en main, la présence d'arrosoirs à ses côtés est beaucoup plus rare.

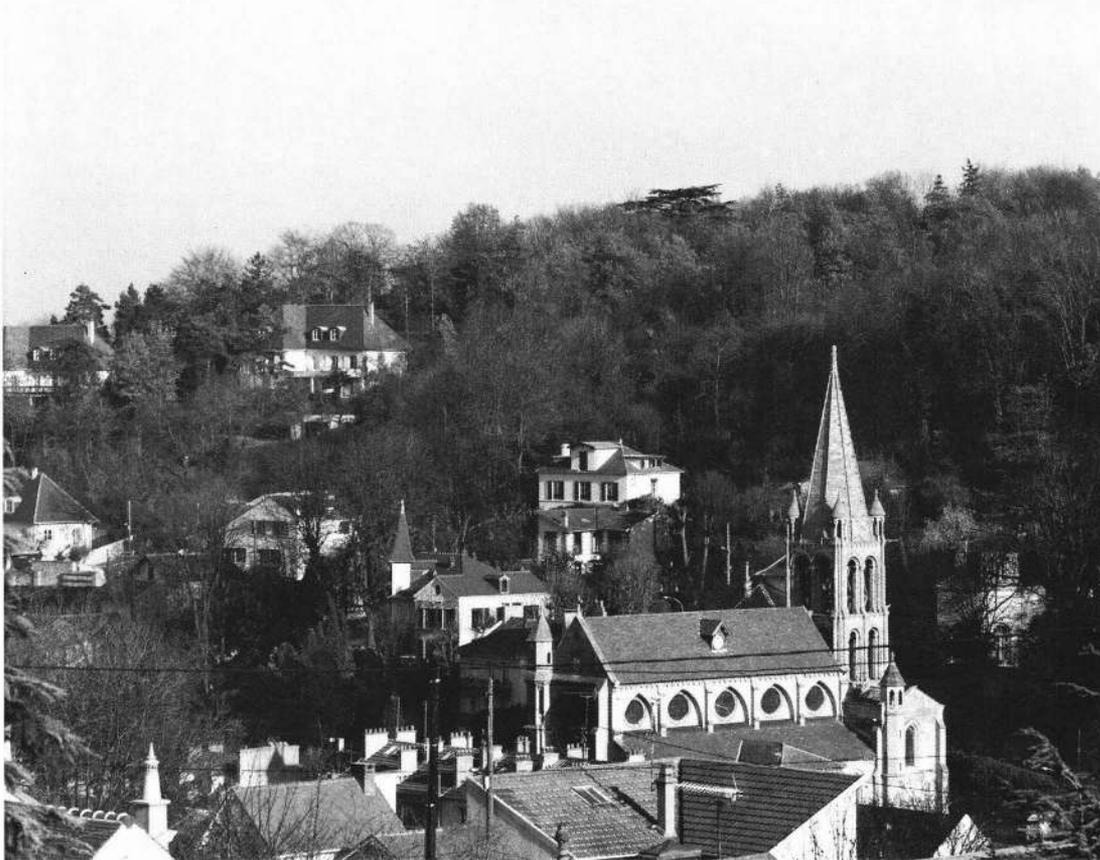
particulier sur les hauteurs du plateau de Marly pour y installer un fort et cinq batteries. Héritier d'un patrimoine religieux souvent malmené par la tourmente révolutionnaire, le XIX^e siècle connaît un débat passionnant sur l'opportunité de restaurer. Création ou restauration, tels sont les termes du dilemme qui se pose à Louveciennes à propos de l'église et que la municipalité tranche en faveur du second. Bougival, un peu plus tard, opte de même ; mais le maître d'œuvre Lucien Magne, tout en associant des techniques modernes de reconstruction au respect des formes anciennes, manifeste la volonté originale d'élaborer à cette occasion un nouvel art chrétien.

Face à ces savantes œuvres d'art dont la chronologie s'appuie sur l'évolution des goûts et des formes, l'architecture locale présente une continuité homogène. Construite pour l'essentiel au cours du XVIII^e siècle selon des formes et des matériaux qui évolueront peu jusqu'au seuil du XX^e siècle, elle se répartit en deux familles plus ou moins distinctes, maisons de bourgs et logements agricoles. Leurs caractères communs demeurent néanmoins multiples. Elles partagent, en particulier, les mêmes matériaux, le plus souvent locaux : moellons de meulière ou de calcaire sous enduit, tuiles plates, tomettes pour les sols, escaliers de bois. Coiffées d'un toit à deux pentes parallèles à la façade, toutes ces maisons forment un alignement continu sur la rue, rompu seulement par les passages et portes cochères ouvrant sur une cour arrière. L'élévation moyenne d'un étage distingue de loin les grosses maisons bourgeoises. Toutefois, la maison de bourg, souvent organisée autour de cours communes, se caractérise facilement par sa distribution : le passage d'accès au dégagement arrière consiste soit en un étroit couloir conduisant à l'escalier latéral ou en façade arrière, soit en une allée centrale de largeur moyenne contenant l'escalier, soit enfin en une porte cochère, latérale ou centrale ouvrant sur un passage cocher. Ces différentes dispositions déterminent des variantes dans la distribution interne ainsi que dans l'organisation des façades sur la rue. Si le modèle de la grande ferme céréalière, refermée sur son quadrilatère de bâtiments, demeure limité à l'exemple du Trou d'enfer, l'habitation du petit cultivateur, vigneron ou arboriculteur constitue ici la norme. Elle se distingue alors par l'appropriation systématique d'espaces libres — cour et parfois jardin — accessibles par un large passage, la présence de locaux annexes — écurie, grange, remise — ainsi que par une implantation sur les marges du bourg ou en hameau, mais toujours à proximité des cultures. Pourtant, depuis que le chemin de fer a rattaché ces communes à la grande banlieue parisienne, cet habitat traditionnel tend à disparaître, victime de défigurations inhérentes à l'évolution du mode de vie.

Aujourd'hui, les cantons de La Celle-Saint-Cloud et de Marly-le-Roi, faute de conserver un caractère rural, en gardent néanmoins une vocation résidentielle, accrue par leur situation en bord de Seine. Le parc du château royal, la forêt, le fleuve et sa vallée constituent ainsi pour eux autant d'atouts décisifs dans le cadre d'une civilisation de loisirs. Jouant à coup sûr la carte culturelle, ils s'attachent désormais à restaurer leurs monuments, à mettre en valeur un patrimoine naturel, artistique et technique, ainsi qu'à faire revivre leur histoire. Dans cet esprit, la création du Musée-Promenade de Marly-le-Roi/Louveciennes répond à la double nécessité de conserver les témoignages d'un prestigieux passé et de le faire connaître à un public toujours plus vaste.

BOUGIVAL

Les origines de Bougival, attestées par un diplôme de Louis le Débonnaire, peuvent remonter à l'installation sur la Seine d'une pêcherie par Charles Martel au hameau de Charlevanne, ancien nom de La Chaussée. Tandis que l'abbé de Saint-Florent de Saumur cède en 1204 ses droits sur l'église de Bougival à l'évêque de Paris, les seigneurs de Marly partagent avec les moines de Saint-Denis la suzeraineté sur les terres du village. Ce dernier va croître lentement, vivant surtout de la culture des vignes et arbres fruitiers. L'extraction de craie servant à fabriquer le blanc d'Espagne constituera longtemps la seule activité industrielle jusqu'au développement au XIX^e siècle de la blanchisserie. La présence, aux confins de Louveciennes de la machine de Marly, fit de Bougival un site pittoresque, attirant peintres et canotiers. Bougival constitue aujourd'hui un village agreste blotti entre Seine et forêt, à mi-chemin des parcs de Marly et de la Malmaison.



De l'ancienne église, élevée pendant la première moitié du XII^e siècle, ne subsistent que quelques éléments décoratifs réintégrés lors de la reconstruction du chœur et du clocher au XIX^e siècle. Les colonnes engagées cantonnant les piles de la travée du clocher s'ornent ainsi de chapiteaux dont les corbeilles s'inspirent de motifs végétaux, animaliers ou anthropomorphiques. Si le décor traditionnel d'acanthes témoigne d'une vigueur plastique ici parfaitement maîtrisée, la représentation humaine manifeste une certaine maladresse. Par ses réussites inégales, le décor de ces chapiteaux est tout à fait représentatif du décor roman de l'Île-de-France dont la conservation reste toujours exceptionnelle.

[I.S.M.H.]



BOUGIVAL

Ce retable, en bois de chêne, se dresse actuellement dans la chapelle septentrionale du chœur de l'église. Il se compose de trois niveaux bien marqués. L'autel, doté d'une table en forte saillie, ne semble pas conçu pour recevoir un tabernacle. Le registre intermédiaire intercale un panneau en bois peint illustrant la vie de la Vierge par neuf médaillons entre deux groupes de colonnes torsées soutenant un entablement marqué. Au-dessus, le panneau central du dernier niveau est couronné d'un fronton triangulaire brisé. Sa structure architecturale marquée et les formes de son décor peuvent le dater du milieu du XVII^e siècle. Toutefois, ce retable semble ici sorti de son cadre d'origine. Guillermy, en 1848, lui propose la chapelle du château de La Chaussée comme provenance possible. En effet, ce retable présente à un regard attentif plusieurs anomalies ; l'hétérogénéité entre le niveau inférieur et les autres, le vide du couronnement, laissent supposer une reconstitution du siècle dernier. [Cl.M.H.].



BOUGIVAL



L'architecte Lucien Magne acheva la restauration de l'église au cours de la dernière décennie du XIX^e siècle par un programme décoratif cohérent. Il associe mobilier, sculpture, mosaïque, ferronnerie et vitrail, menant une réflexion sur les problèmes de restauration et animé par la volonté de créer un nouvel art chrétien compatible avec un édifice ancien. Son fils, Marcel Magne, crée l'ensemble du décor des verrières : les cinq fenêtres du chœur étaient consacrées à la vie de la Vierge, patronne de l'église : enfance au centre, présentation au Temple et annonce (photo du milieu), nativité du Christ et Assomption. Autour du maître-autel, les verrières du transept symbolisent le Christ de l'église primitive : agneau au milieu de gerbes de blé, paon parmi les pampres (à droite), colombe buvant au calice, poisson entrelacé de palmes. La rose de la façade occidentale montre un Christ en gloire entouré d'anges musiciens. Les verrières du triforium représentent des scènes de l'Apocalypse (photo du haut). Enfin, dans le collatéral sud se trouvent les figures de saints vénérés en Ile-de-France : les évêques Marcel et Avertin (photo de gauche), le roi Louis IX ainsi que trois saints "universels" Joseph, Antoine de Padoue et Michel.

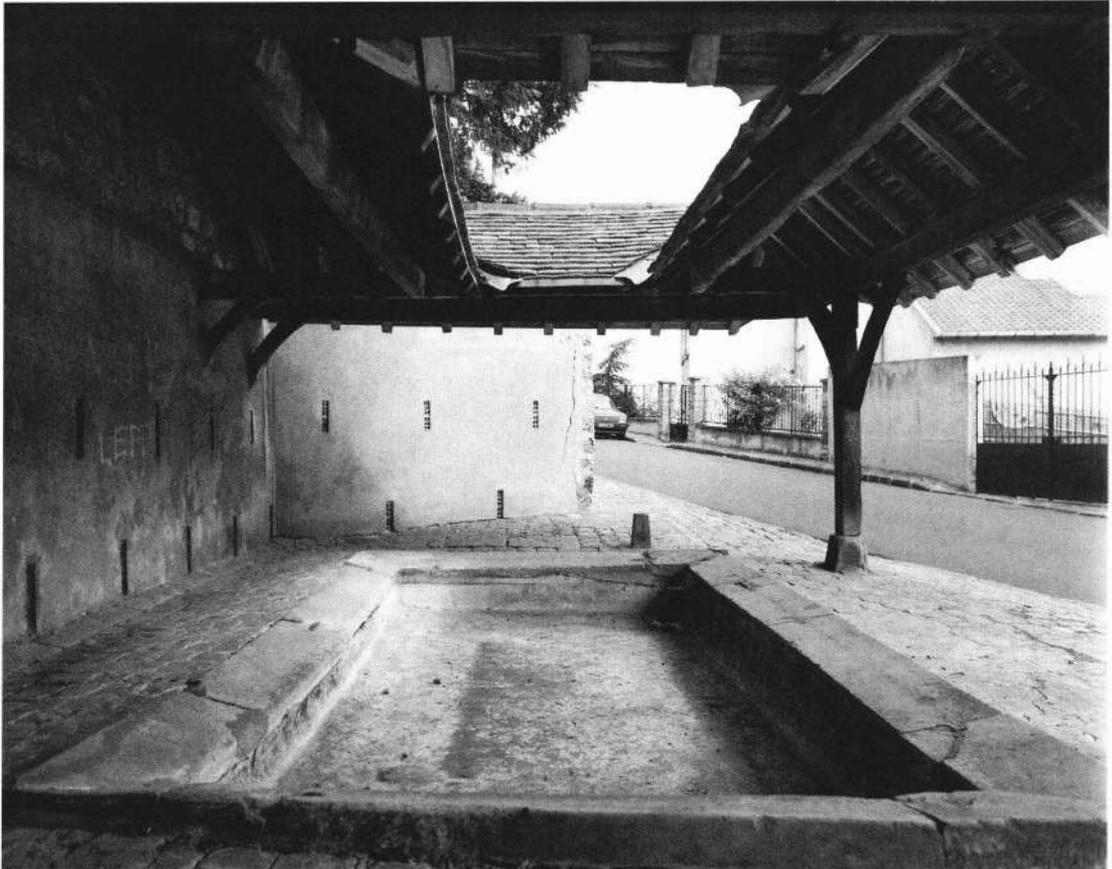


BOUGIVAL

Au lieu dit les Bourbiers, la commune de Bougival éleva en 1878 un monument à trois de ses fils, François Debergue, Jean Martin et Jean-Baptiste Cardon, fusillés en 1870 par les Prussiens pour actes de résistance lors du siège de Paris. Il s'agissait d'une pyramide de près de sept mètres de haut, due à l'architecte local Jules Mantion, surmontée d'une étoile à six branches ; elle portait l'inscription "Pro patria", titre des stances déclamées par Paul Déroulède lors de l'inauguration du monument. La pyramide disparut par la suite. Sur la base conservée s'élève aujourd'hui la statue en bronze de François Debergue conçue par la statuaire Gabrielle Dumontet et érigée en 1923.



"La chute de l'aigle" est due à J.L. Gérôme (1824-1904), peintre d'histoire et de genre, artiste officiel honoré de son vivant, ennemi des impressionnistes, qui sur le tard préféra la sculpture à son œuvre peinte. L'artiste vécut à Bougival, près des bords de Seine. Ce moulage en bronze gisait dans les décombres de sa propriété. Après la guerre, la mairie l'installa dans son jardin où il rappelle la commande destinée au monument commémoratif de la bataille de Waterloo.



La situation à flanc de coteau du bourg de Bougival a permis d'aménager plusieurs lavoirs à proximité des sources. Celui du hameau de Saint-Michel (de la seconde moitié du XIX^e siècle), jouxtant une fontaine, possède un toit percé en son centre d'une ouverture destinée à capter les eaux de pluies. Cette disposition, peu fréquente en Ile-de-France, n'assure pas seulement au lavoir une double alimentation en eau, elle lui confère aussi une élégance architecturale digne de l'antique atrium.

BOUGIVAL



De multiples fontaines publiques ornent Bougival avec la variété que leur confère leur situation. Celle-ci, nichée dans un mur de soutènement, capte une résurgence coulant à flanc de coteau. Inscrite dans le cadre du chevet de l'église qui fit l'objet d'aménagements à la fin du XIX^e siècle, cette fontaine constitue, par la régularité de l'appareil dans lequel elle s'insère et par les proportions harmonieuses de la baie en plein cintre surmontée d'un culot sculpté, un équipement autrefois nécessaire doublé d'un ornement urbain de qualité.

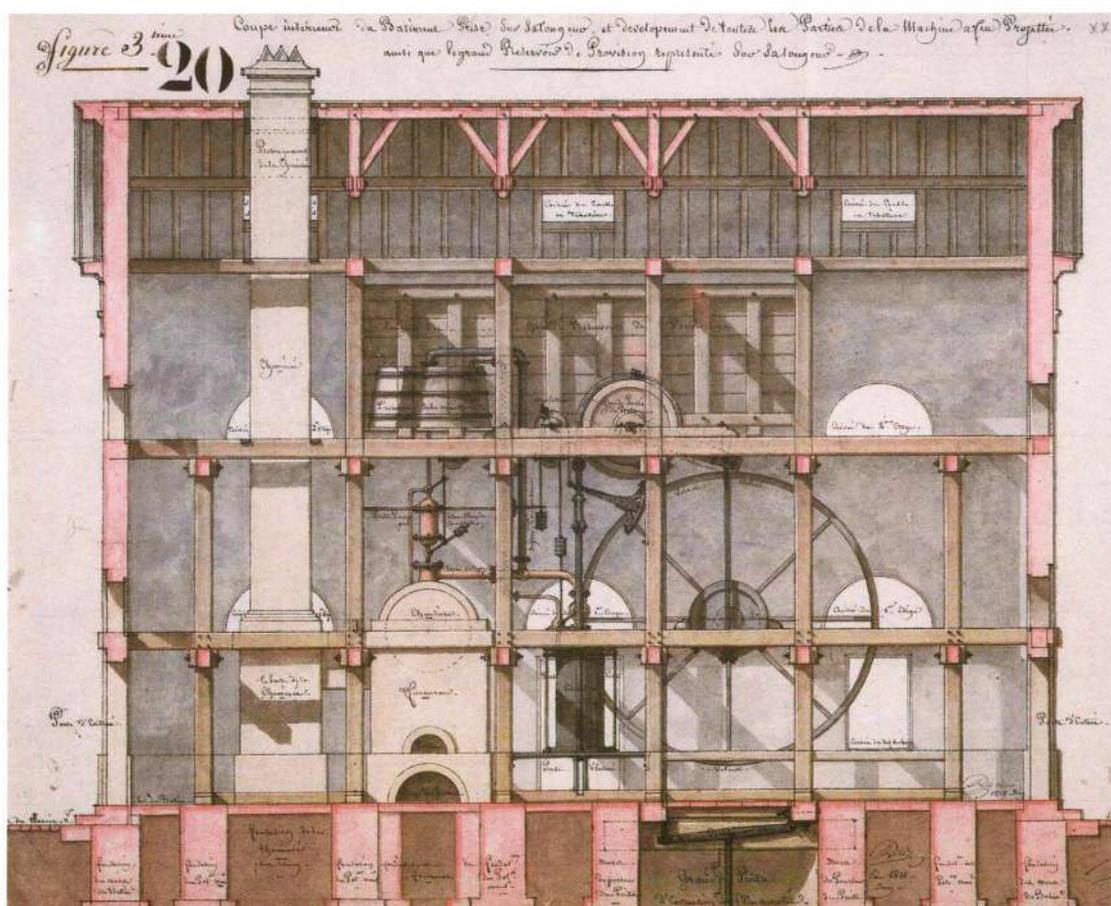
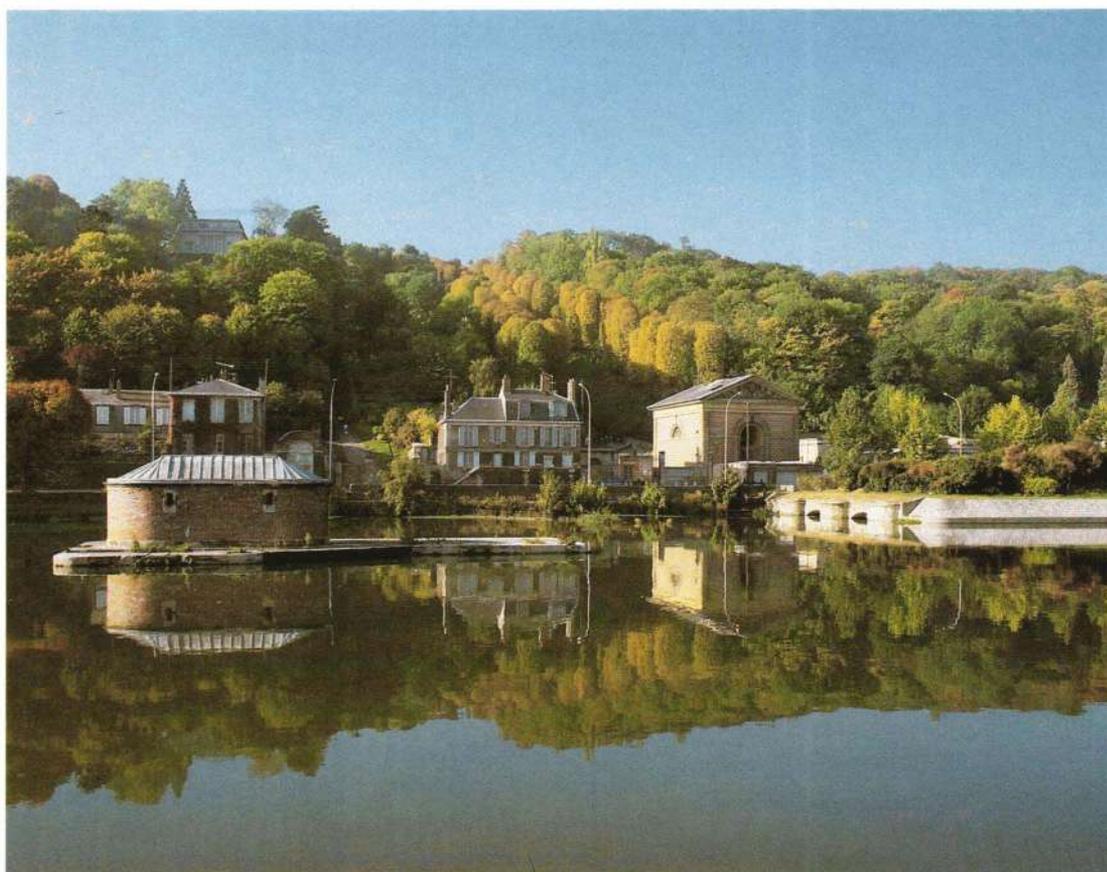
L'humidité omniprésente due aux multiples sources, aux cours de la Drionne et de la Seine, favorisa la prolifération d'une végétation aquatique dans les fonds et sur les bords du fleuve où roseaux et juncs prospéraient : le motif en fer de la grille de la machine de Marly, forgée vraisemblablement dans la première moitié du XIX^e siècle, en témoigne avec pittoresque.



La présence d'une eau propre, constamment renouvelée, une clientèle aristocratique environnante, la proximité de Paris expliquent l'essor de l'activité de blanchissage dans les cantons de Marly-le-Roi et de La Celle-Saint-Cloud, attestée dès le XVIII^e siècle. D'abord artisanale, installée dans des maisons individuelles, la blanchisserie connut une forte expansion au cours du XIX^e siècle jusqu'à 1914 ; elle donna alors naissance à une architecture singulière adaptée aux activités de lavage et de séchage. L'ancienne blanchisserie du 31, rue du Général-Leclerc présente des bâtiments en longueur, un dispositif de séchoirs en étage dotés de persiennes réglables assurant la ventilation et autrefois de monte-charges et calorifères caractéristiques de ce type d'architecture industrielle du début du siècle.

BOUGIVAL

De l'ancienne machine inaugurée en 1684, ne subsistent aujourd'hui que les bâtiments couverts d'ardoise qui abritaient le contrôleur, l'inspecteur et le fontainier. La machine conçue par Arnold de Ville et Rennequin Sualem, destinée à pourvoir en eau de Seine les châteaux de Marly et de Versailles, fut démontée en 1817, remplacée par une autre pompe mue à la vapeur. Cette "machine à feu" — dont un projet de 1818 de l'architecte du roi, François Cécile et de l'ingénieur Louis Marin est conservé aux Archives nationales (photo du bas) — ne vit le jour qu'en 1827, après bien des modifications. Pour l'abriter, fut construit un bâtiment de style néo-classique à bossages, fronton orné et colonnes d'angle. Sur ses flancs, l'atelier des forges prolongé par le magasin à charbon est éclairé par une série d'ouvertures dites serliennes, associant un vocabulaire savant à un bâtiment utilitaire. Au premier plan, l'édicule de briques et l'empiètement sur la Seine constituent les seuls vestiges de la dernière machine élevée par l'ingénieur Dufrayer en 1859 et démolie en 1968. Au fond, une travée ascendante de marronniers évoque le cours des eaux montant du fleuve vers le château.



BOUGIVAL



Entrée d'une péniche dans la petite écluse. La Machine de Marly entravant le cours de la navigation, une première écluse fut construite en 1839 par l'ingénieur Poiré. Elle pouvait contenir six péniches d'un tirant d'eau de 2,36 m. Dans le cadre de travaux destinés à donner 3,20 m de mouillage à la Seine entre Paris et Rouen, deux écluses furent construites à Bougival de 1879 à 1883, sous la direction de l'ingénieur en chef Boulé : une petite écluse pour le passage de bateaux isolés ; une grande écluse longue de 220 mètres et large de 17 pouvant contenir un train de dix-sept péniches. Aujourd'hui, seule la petite écluse demeure en activité. Deux pavillons, de part et d'autre, abritaient les mécanismes qui actionnaient les vannes. Sur la photo, une péniche quitte le bief d'amont pour s'engager dans le sas.



Située au pied du coteau, en bordure de la Seine, cette maison fut construite au début du XIX^e siècle. L'élégante sobriété de son style, son installation au milieu d'un parc, jadis à l'anglaise, incarnent parfaitement les caractères des résidences de Bougival influencées, sans aucun doute, par la Malmaison toute proche. Son plan massé, ses façades animées de frontons, le rythme ternaire de ses ouvertures, les murs enduits à refends continus en table sur les façades latérales, offrent les traits d'un néo-classicisme adouci. Cette demeure appartient il y a quelques années au frère de la chanteuse Mistinguett qui y résida souvent et y mourut en 1956.

BOUGIVAL

La propriété des Fresnes faisait partie du domaine de la Jonchère au début du XIX^e siècle quand Eugène de Beauharnais y résidait. C'est alors que dut être élevé dans le goût néo-classique de l'époque ce pavillon à réminiscences palladiennes dont deux salons s'ornent à l'intérieur de délicates peintures de style pompéien et de gypseries antiques. Pauline Viardot, artiste et mélomane, sœur de la Malibran, y vécut un temps. [I.S.M.H.].



Après avoir appartenu à Eugène de Beauharnais, le domaine de la Jonchère finit par être acheté par le financier Ouvrard puis par un certain Dembinski qui firent construire en 1815 d'abord, en 1834 ensuite, les diverses parties de l'actuel château. A l'articulation du principal corps de logis et de l'aile des salons, s'élève cet escalier dont l'élégante courbe du limon supporte une rampe d'appui aux balustres d'un éclectisme raffiné, vraisemblablement de la seconde moitié du XIX^e siècle.

LA CELLE-SAINT-CLOUD

L'abbé de Saint-Germain-des-Prés donna en 697 les terres de La Celle à son abbaye qui devait y établir plus tard un hospice pour ses convalescents. Presque complètement rasé pendant la guerre de Cent Ans, le village fut reconstruit par les moines. Au XVI^e siècle il s'appelle désormais La Celle-lez-Saint-Cloud. Louis XIV achète en 1683 le domaine et le rattache à celui de Versailles. Madame de Pompadour confie la grosse maison du bourg à l'architecte Lassurance qui va en faire de 1748 à 1750, le château de La Celle illustré à l'époque contemporaine par d'importantes négociations. Son acquéreur, en 1804, le vicomte de Morel-Vindé modifie le centre du bourg par l'aménagement d'une place centrale dotée d'une fontaine publique et par la donation d'un bâtiment de mairie et l'institution des écoles. Sa population est passée de 663 habitants en 1876, à 22.988 en 1982. Son territoire vallonné, ses multiples résidences parsemées dans la verdure autour du centre ancien, l'absence totale d'industrie, confèrent à La Celle-Saint-Cloud un caractère pittoresque, champêtre et contemporain.



Cette Vierge à l'enfant en bois de tilleul constitue une interprétation d'un dessin de Dürer inversée par une gravure datée et signée de 1508. On y retrouve, entre autres similitudes, le léger déhanchement de la Vierge, le traitement de sa main gauche, la rude cassure de son drappé, le détail particulier de l'oreille dégagée ainsi que le port de l'enfant sur le bras gauche. De plus, les traits de la Vierge, le traitement de sa chevelure comme la vitalité de l'enfant invitent à la dater des environs de 1510-1520. Issue d'un atelier du Rhin supérieur, elle témoigne à la veille de la Réforme, de l'attachement de cette région à des formes traditionnelles ainsi que de la vigueur du culte marial. Sa transposition en ronde-bosse d'un dessin de maître, sa réussite plastique et son origine géographique en font une œuvre exceptionnelle due à la générosité d'un donateur éclairé.

LA CELLE-SAINT-CLOUD

Cette bande d'orfroi s'orne d'un lampas tissé de fils dorés rapporté sur un fond de soie noire. Au centre, le monogramme du Christ, dont le S a été inversé, est tracé par un cordon également rapporté. L'ensemble dessine une croix au revers d'une chasuble que sa couleur noire réservait aux offices de carême, de la semaine sainte et aux obsèques. Cette pièce fait partie d'un ensemble d'ornements liturgiques comprenant aussi une étole, un manipule, une bourse et un voile de calice ; ses motifs "néo-rocaille", et son décor rapporté d'éléments préfabriqués indiquent la seconde moitié du XIX^e siècle.



La création dans l'église de La Celle-Saint-Cloud d'une chapelle vouée à la Vierge atteste d'un renouveau du culte marial dans la seconde moitié du XIX^e siècle. La dévotion à la Vierge du Rosaire, d'origine médiévale, connut un regain de ferveur à la suite de sa restauration par le pape Léon XIII en 1886. La vision de saint Dominique, à l'origine de cette dévotion, est figurée sur le vitrail dans un style vigoureux. Dès 1891, le maître verrier parisien Léon D. Tournel installe cette verrière entourée d'une bordure de style néo-renaissance.

LA CELLE-SAINT-CLOUD



La Cène des pèlerins d'Emmaüs, huile sur toile présentée dans le chœur de l'église, a été récemment restaurée. Accrochée dans le réfectoire du couvent arménien de Murano, cette œuvre y fut achetée en 1870 par le docteur Hogg qui en fit don à sa paroisse. La disposition en frise des personnages qui tous font face au spectateur, l'importance dévolue au décor architectural symétriquement développé derrière le Christ, le pittoresque oriental des personnages en turban sont bien dans l'esprit des mises en scène vénitienne de la fin du XV^e siècle et du début du XVI^e diffusées par la production de Carpaccio. Ce tableau de grande qualité est actuellement attribué au vénitien Giovanni Mansueti (1470-1530). [Cl. M. H.].



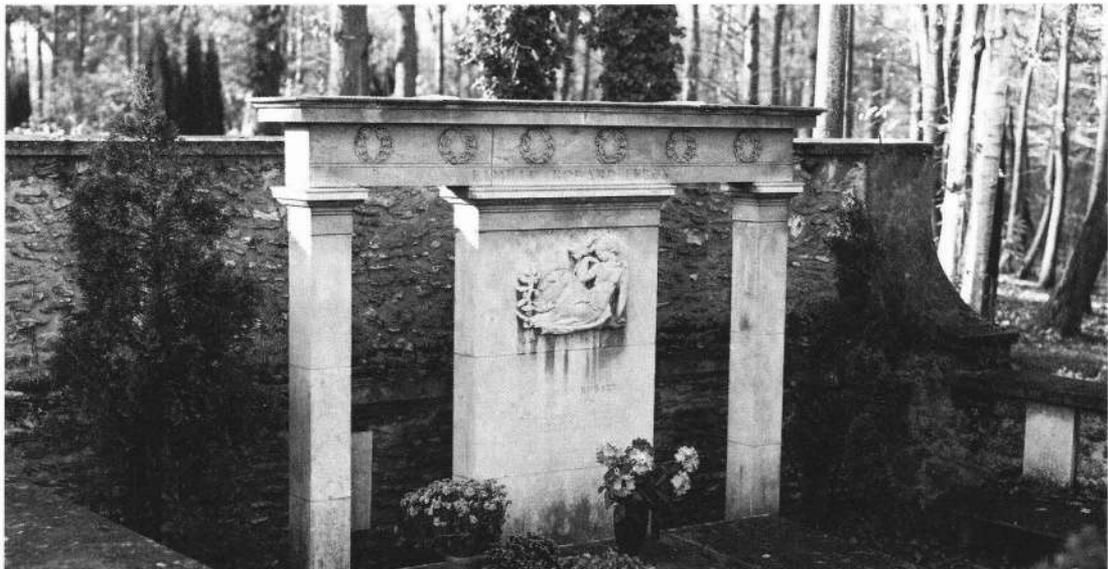
Du voile huméral, à l'origine long d'environ 2,80 m et destiné à couvrir les épaules de l'officiant lors des processions du Saint-Sacrement, il ne reste plus que ce vestige de la partie centrale. Sur un fond de soie blanc, symbole de pureté réservé aux fêtes du Christ, de la Vierge et des confesseurs, se détache un agneau en cannetille avec tête et pattes de métal estampé. Des rayons brodés de fils d'or, alternant avec des paillettes, un étendard écarlate aux armes du Christ se détachent derrière lui. L'agneau, debout, se tient au centre d'une couronne de fleurs et de feuillages rapportés. Par son élégant travail de broderie, ce voile huméral de la seconde moitié du XIX^e siècle constitue un exemple harmonieux de vêtement liturgique menacé par l'abandon d'une pratique.

LA CELLE-SAINT-CLOUD

La fontaine publique fait partie au XIX^e siècle de la panoplie obligée d'une municipalité soucieuse du bien-être de ses administrés. A La Celle-Saint-Cloud, alors modeste village, le modèle choisi, particulièrement monumental, allie les références au style Louis XVI à l'emploi d'un matériau très économique, la fonte moulée. Cette fontaine, actuellement sur la place de l'église, constitue une réplique de celle conservée dans le hall de l'Hôtel de Ville. Elle rappelle un modèle publié par les établissements Durenne.



Élevée en 1946, la tombe de René-Louis Robard, notable et mécène local, se distingue par son austère élégance. L'architecte Louis Arretche (né en 1905) semble avoir pratiqué une métonymie de l'architecture antique, évoquant la dernière demeure du défunt par un entablement posé sur deux piliers toscans. Si l'architrave porte les lauriers des héros, une jeune parque endormie, sculptée en bas-relief sur la stèle médiane par Paul Belmondo (1898-1984), semble évoquer le vers de Valéry :
"...Alors, n'ai-je formé,
[vains adieux si je vis,
Que songe ?..."]



LA CELLE-SAINT-CLOUD

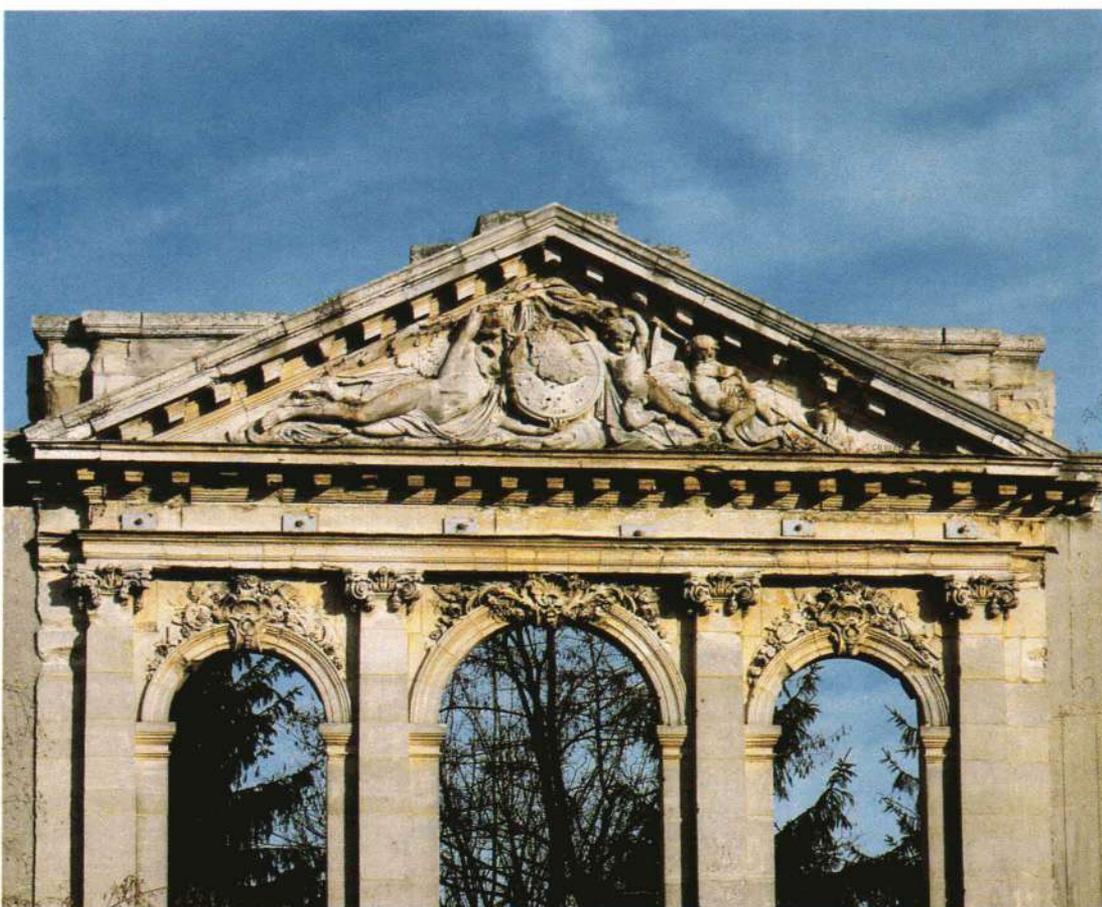


La station de Bougival sur la ligne de chemin de fer de Saint-Cloud à l'Etang-la-Ville fut ouverte en 1884. La gare fut construite sur les plans de l'ingénieur des ponts et chaussées Luneau qui conçut également les autres gares et les divers ouvrages de la ligne (tunnels, ponts, passerelles et maisons de garde-barrière). Cette gare offre l'exemple d'une architecture répétitive de qualité en ce qu'elle constitue à la fois une œuvre élaborée pour l'occasion mais aussi un modèle démultiplié et soumis à un programme impératif (comprenant quai, guichet, salle d'attente, abris, lampisterie, logement de fonction, entrepôt...) et à des schémas pré-établis. Bien qu'elle représente le type de l'architecture fonctionnelle et économique (grâce à l'emploi de matériaux industrialisés tels que la fonte moulée, la brique et le bois découpé), l'équilibre de sa composition, l'harmonie de ses proportions et la chaleur de ses teintes lui confèrent un charme dé-suet.



LA CELLE-SAINT-CLOUD

Des divers pavillons de chasse que Gabriel construisit pour Louis XV aux points de rendez-vous de ses chasses dans les forêts d'Ile-de-France (pavillon du bois de Verrières, des Fosses-Reposes, de la Muette, de Marcoussis...) le pavillon du Butard est le plus ancien. Elevé en 1751 sous le contrôle de Mollet, ce pavillon est situé à la lisière des bois de La Celle-Saint-Cloud limitrophes de Vaucresson. On retrouve ici l'art de Gabriel qui excelle dans la conception des petits édifices aux proportions harmonieuses et à la modénature élégante. Le pavillon du Butard offre un niveau principal de plain-pied surmonté d'un étage d'attique et dispose d'un sous-sol utilisant la déclivité du terrain. Au-dessus de l'avant-corps central en léger ressaut, un fronton illustre par son décor – chiens et sanglier – cette architecture de plaisir si représentative de ce règne.



L'ancien domaine de Beaugard n'a conservé que son parc. Le château de la seconde moitié du XVII^e siècle, achevé pour Nicole du Val avec la construction d'une chapelle en 1689, semble ne pas avoir survécu à sa reconstruction en 1858 par Miss Howard. En effet, le décor de la travée centrale, qui subsiste seule aujourd'hui, se réfère aux motifs et à des formes du milieu du XVIII^e siècle. Cette contradiction chronologique, ainsi que la signature F. Gilbert portée sur le fronton, invite à y voir une brillante imitation du XVIII^e siècle dont le Second Empire fut très friand.

LOUVECIENNES

L'appellation "Mons Lupicinus", peut-être héritée d'un domaine gallo-romain, apparaît en 862 pour la première fois dans une charte de Charles le Chauve affirmant la donation des lieux à l'abbaye de Saint-Denis. Mais Louveciennes dépendit aussi au Moyen Age des seigneurs de Marly. Au XIII^e siècle, Louveciennes comporte plusieurs fiefs : outre la maison seigneuriale – à l'emplacement de l'actuel château –, le Pont, la Tour carrée et Maubuisson. Louis XIV en acquiert les terres en 1700 pour les réunir au domaine de Marly. Le bourg gardera longtemps ses activités agrestes : en plus d'un vin déjà goûté des moines de Saint-Denis, on y cultive prés et vergers, fleurs et pépinières jusqu'au seuil du XX^e siècle. Son site vallonné, semé de nobles demeures y attire artistes et gens de lettres. Aujourd'hui encore, une population toujours plus nombreuse répartie entre bourg et hameaux, apprécie le cadre verdoyant d'un village au passé attachant.



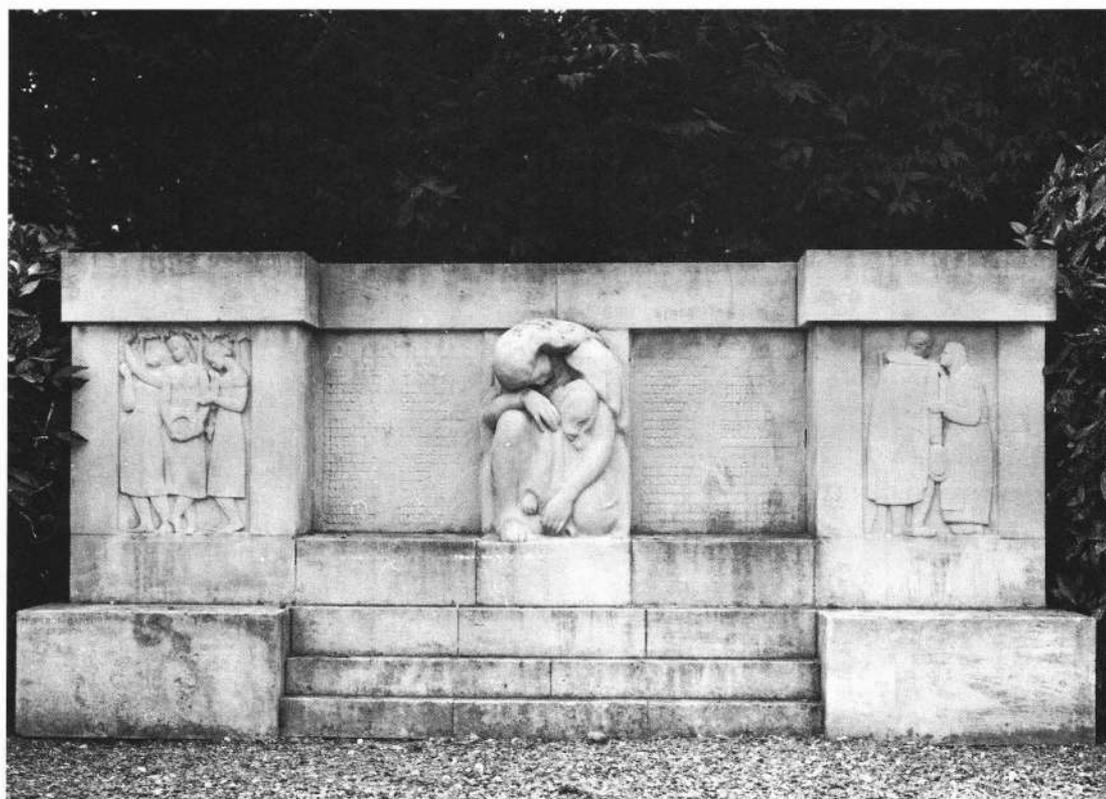
Le groupe scolaire Paul Doumer fut construit en 1936 par l'architecte G. Benezec ; l'avant-corps central de sa façade s'orne d'une vaste fresque allégorique due au peintre Génicot illustrant les articles du credo républicain en matière d'éducation. Le registre supérieur, surmonté de l'horloge, symbole traditionnel de la discipline, représente les divers secteurs de l'activité humaine : le secteur primaire (pêche, extraction minière ; l'agriculture figurant ailleurs sur la façade) et le secteur secondaire (industrie, commerce, bâtiment ; le secteur tertiaire est le grand absent). Au centre du registre inférieur apparaît l'instituteur en homme providentiel, au pied de l'escalier rappelant les degrés du savoir. La distribution des prix exalte l'effort et glorifie la promotion. Ainsi le "tympan" de la "cathédrale républicaine" qu'est l'école primaire, prône-t-il les bienfaits de l'instruction, seule voie d'accès au bonheur des hommes.

LOUVECIENNES

En 1935, la commune se dotait d'un nouveau bureau de poste. L'architecte Picard, identifié grâce aux archives municipales, réalisa à cette occasion une œuvre originale qui, sans prétendre au pastiche aléatoire de l'architecture locale, affirme son caractère monumental et fonctionnel. Résolvant habilement le traitement d'une situation d'angle et profitant du recul assuré par la place des Combattants, l'architecte a su créer une œuvre aux lignes géométriques, libérée de toutes contraintes techniques grâce à l'emploi du béton armé et dont l'animation résulte en partie de la mise en œuvre de la brique rouge.



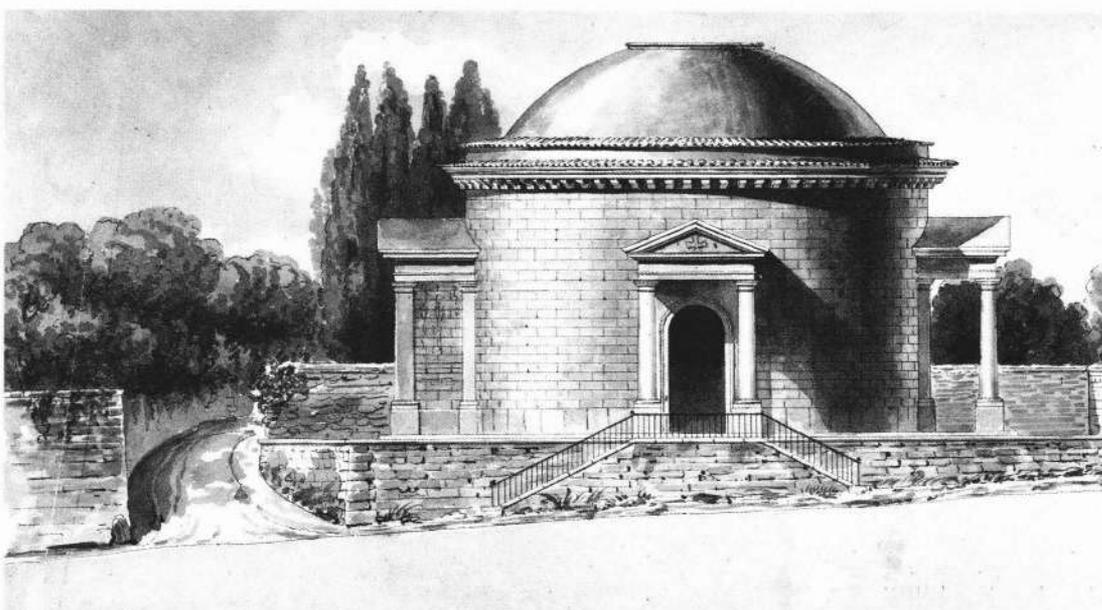
L'actuel monument aux morts, érigé en 1947, est dû à Noëlle Fabri-Conti, une élève de Despiau ; il remplace un banal poilu en buste dressé devant l'église. L'artiste y déploie une double originalité : dans le choix des sujets, d'abord, évoquant à la fois le retour du soldat, la veuve et l'orphelin éplorés, ainsi que le destin entre les mains des parques ; dans le traitement décoratif ensuite, alliant le réalisme (du retour) à l'allégorie (du destin) et au pathétique, sans jamais se départir d'une certaine réserve. Enfin, l'alternance plastique insérant un haut-relief central entre deux bas-reliefs, assure à l'ensemble une secrète harmonie.



LOUVECIENNES



L'église Saint-Martin dont le chœur peut avoir été construit au début du XIII^e siècle, présente un chevet plat, parti relativement inusité à cette époque en Ile-de-France et qui s'explique vraisemblablement par les contraintes imposées par la déclivité du terrain. Le chœur voûté d'ogives a conservé son triforium. La nef en revanche plus tardive perdit deux travées en 1818. L'église dans son état actuel date pour l'essentiel de la fin du XIX^e siècle. Sa restauration est conduite par les architectes P. Naples puis L. Petitgrand. Ce dernier lui donne son élégant clocher inspiré de ceux de la collégiale de Poissy. [Cl.M.H.].



La découverte aux Archives Nationales du projet que l'architecte départemental Collet-Duclos proposa en 1818, permet d'imaginer un édifice dans l'esprit des modèles antiques que Durant publiait en 1806 dans les "Projets d'architecture". Ce document et la polémique qu'il entraîne constituent l'écho d'un néo-classicisme attardé. Le refus de ce projet au profit d'un parti néogothique annonce le renouveau médiéval et préfigure à cinquante ans d'intervalle le choix qui présidera à la reconstruction de l'église.

LOUVECIENNES

Ce tableau peint par Madame Vigée-Lebrun en 1821 représente sainte Geneviève en bergère. Les traits donnés à la sainte constitueraient le portrait posthume de la fille du peintre, décédée en 1819. Ce tableau fut offert en mars 1822 par l'artiste qui venait souvent à Louveciennes dans sa résidence des Sources. Dans l'œuvre de l'artiste, ce tableau de la sainte patronne de Paris constitue la seule toile à sujet religieux connue à ce jour. Il est aujourd'hui conservé au Musée-Promenade de Marly-le-Roi/Louveciennes.

[Cl.M.H.]



LOUVECIENNES



Des trois verrières du chœur consacrées à la vie de saint Martin, celle du centre est entièrement refaite au XIX^e siècle, les deux autres n'ayant subi que des restaurations partielles. Elles ont ainsi conservé le dessin et une partie des verres d'origine reconnaissables à l'intensité des bleus et des rouges. L'architecte L. Petitgrand, à la tête des travaux, confia la restauration des vitraux à l'entreprise Paul Moutier de Saint-Germain-en-Laye qui fit preuve à cette occasion de respect à l'égard des verres anciens. Ces deux médaillons relatent deux scènes bien connues de la vie du saint : en civil, Martin partage son manteau avec un pauvre ; devenu homme d'église, il embrasse un lépreux devant la porte d'une ville.

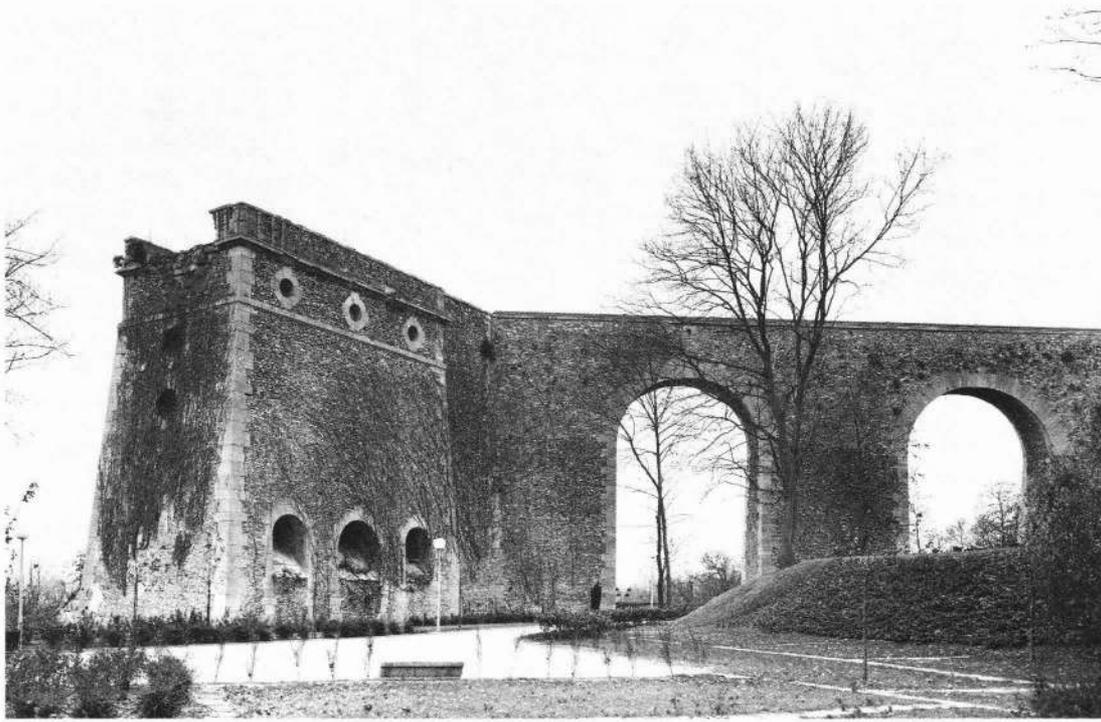


LOUVECIENNES

Cette statue de bois polychrome qu'il est difficile de situer avec précision entre les XVII^e et XVIII^e siècles, représente sainte Marthe qui, selon la légende, après avoir assisté à la passion du Christ, aurait débarqué en Provence où elle triomphe de la tarasque. La statue montre la sainte aspergeant d'eau bénite tirée d'un seau qu'elle tient dans sa main gauche, le monstre encore vivant, mais près de succomber à ses pieds. La présence en Ile-de-France de cette œuvre d'une grande qualité plastique reste inexplicquée.



LOUVECIENNES

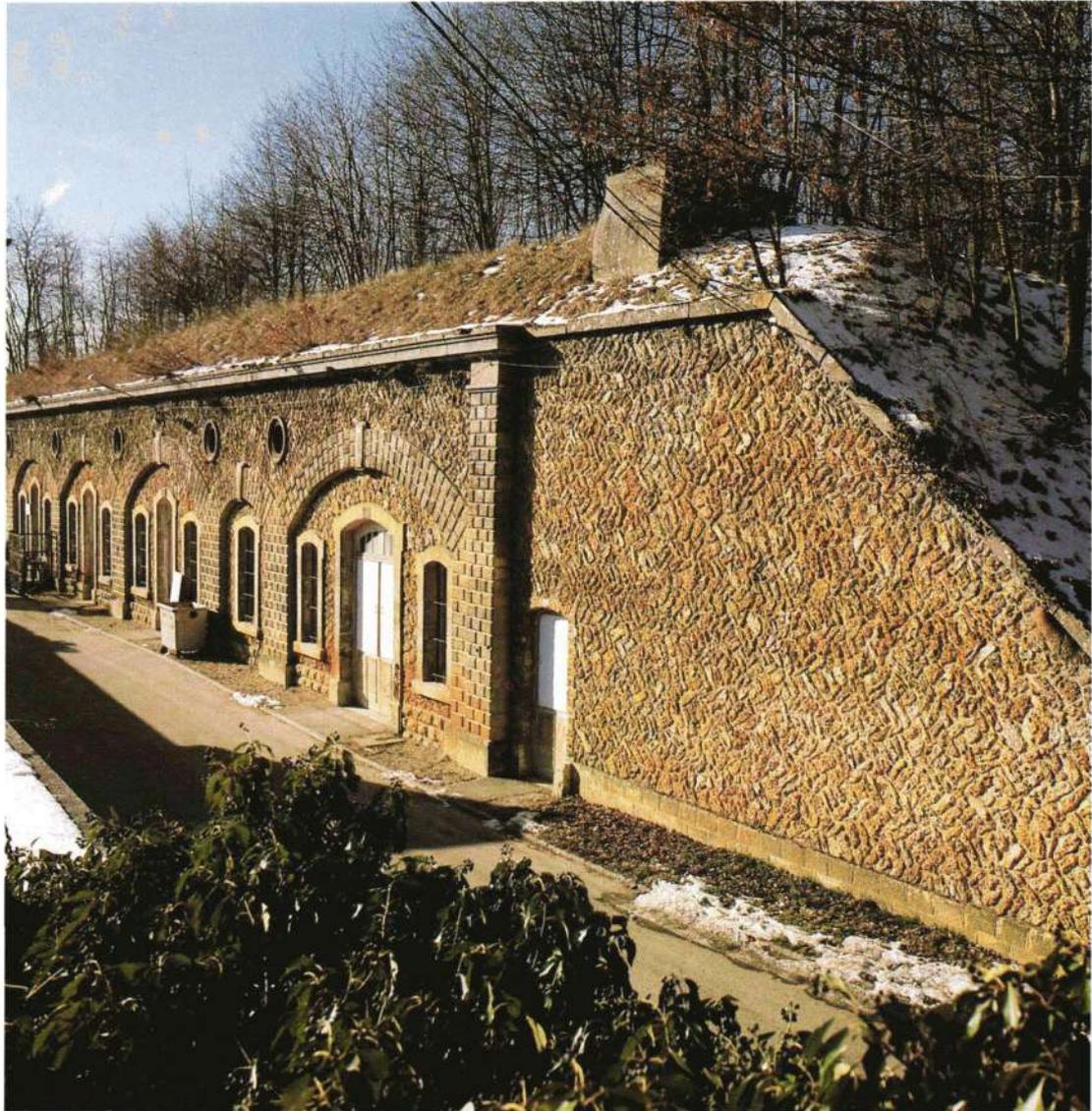


Construit par Jules Hardouin-Mansart puis par Robert de Cotte de 1681 à 1685, l'aqueduc conduisait l'eau pompée par la machine de Marly dans la Seine jusqu'aux châteaux de Marly et de Versailles. Pour ce faire, ce moyen fut préféré à un système de syphons jugé peu fiable. L'aqueduc proprement dit est encadré par deux tours ; la plus grande reçoit les canalisations montant de la machine. La plus petite, dite "Tour du Jongleur" communique les eaux aux canalisations menant au regard du Jongleur signalé en bordure de la route nationale 184 par son lanternon ; ce dernier les répartit entre l'aqueduc de Versailles d'une part et les réservoirs de Marly et de Louveciennes d'autre part. Composé de trente-six arcades construites en moellons de meulière pour le gros œuvre, en pierre de taille calcaire pour les chaînages et les voûtes, l'aqueduc mesure 643 mètres de long et 23 mètres de hauteur.

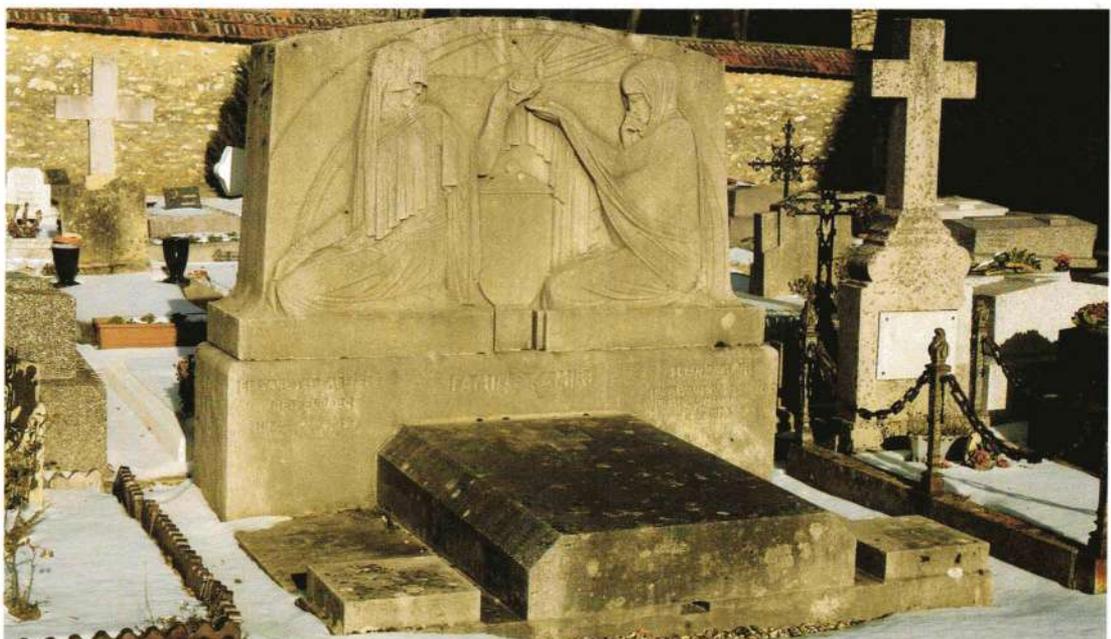


LOUVECIENNES

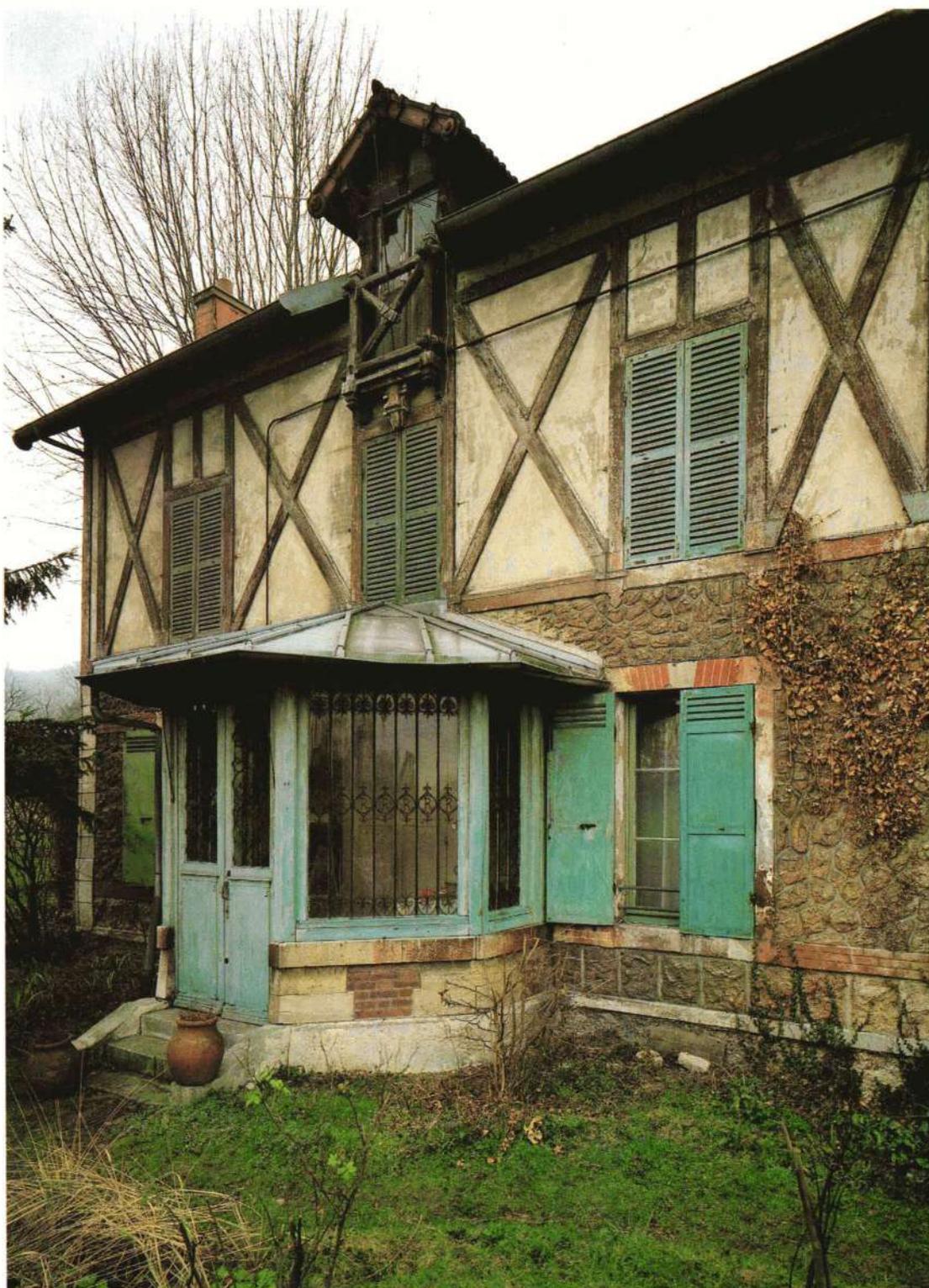
Perspective des salles enterrées de casernement de la batterie "des arches". Elle faisait partie du groupe d'ouvrages du plateau de Marly comprenant aussi le Fort du Trou d'Enfer, les batteries de Marly, "des réservoirs", "de l'auberderie", du Champ de Mars et de Noisy. Cet ensemble de forts de la deuxième génération du type Séré de Rivières, appartenait à la deuxième ceinture du camp retranché de Paris conçu à partir du siège de 1870. La batterie "des arches", élevée dès 1879 sur les plans du capitaine du Génie de Féline, devait loger quatre officiers et cent soixante sous-officiers et soldats. Elle comportait huit pièces de rempart, six mortiers, quatre pièces de flanquement, un magasin à poudre, une citerne ainsi que plusieurs magasins, dépôts, ateliers et abris divers. La caserne, couverte d'un talus gazonné, communiquait avec les postes de combat par des galeries souterraines. Le gros œuvre de la maçonnerie est en moellons de meulière avec chaînage en pierre de taille calcaire.



Tombe de Léon Kamir (1872-1935). Les peintres impressionnistes ont illustré Louveciennes de leur talent. Le cimetière conserve ainsi les tombes de quelques-uns des artistes qui séjournèrent ou vécurent ici (Madame Vigée-Lebrun, Léon Kamir, Madame Fremiet). Le peintre L. Kamir reçut souvent son ami sculpteur Henri Boucharad (1875-1960), prix de Rome, professeur à l'école des Beaux-Arts de Paris et membre de l'Institut. Artiste officiel, il réalisa le monument aux morts de la paroisse de Louveciennes, conservé dans l'église. A la mort de son ami, il érigea un monument emprunt d'une douloureuse grandeur : deux parques agenouillées devant l'urne funéraire y entretiennent la flamme du souvenir.



LOUVECIENNES



Cette demeure du hameau de Prunay, construite à proximité de la Seine, est tout à fait représentative des résidences qui firent, aux environs de 1900, leur terrain d'élection de villas comme Louveciennes. Par l'importance d'un programme qui se développe sur une vaste parcelle et comprend logis de maître (photo du haut), communs, écuries, atelier, jardin, potager, fabrique..., par les références décoratives au style anglo-normand, la qualité et la diversité des matériaux (brique, calcaire, meulière, silex) et leur mise en œuvre soignée, cette maison témoigne de la recherche d'un pittoresque architectural en harmonie avec la campagne environnante. Toutefois, l'utilisation de matériaux peu coûteux ou d'une mise en œuvre industrialisée (ardoise, brique, fer, moellons de calcaire, de meulière, menuiseries découpées et ferronnerie), les toitures aux formes très simples et le souci d'un certain confort urbain, préfigurent déjà en partie le pavillon de banlieue.



Détail du mur de clôture sur le chemin de Prunay. L'appareil de moellons équarris de silex bruns, fréquent en Seine-Maritime, est une rareté en Ile-de-France.

LOUVECIENNES

L'actuel château du Pont perpétue la mémoire d'un fief attesté dès le XIII^e siècle. L'ensemble des bâtiments élevés dans la seconde moitié du XVI^e siècle ou au début du siècle suivant selon un plan peut-être plus développé, conserve aujourd'hui une partie de ses douves enjambées par un pont conduisant au-delà d'un portail monumental à une cour d'honneur.

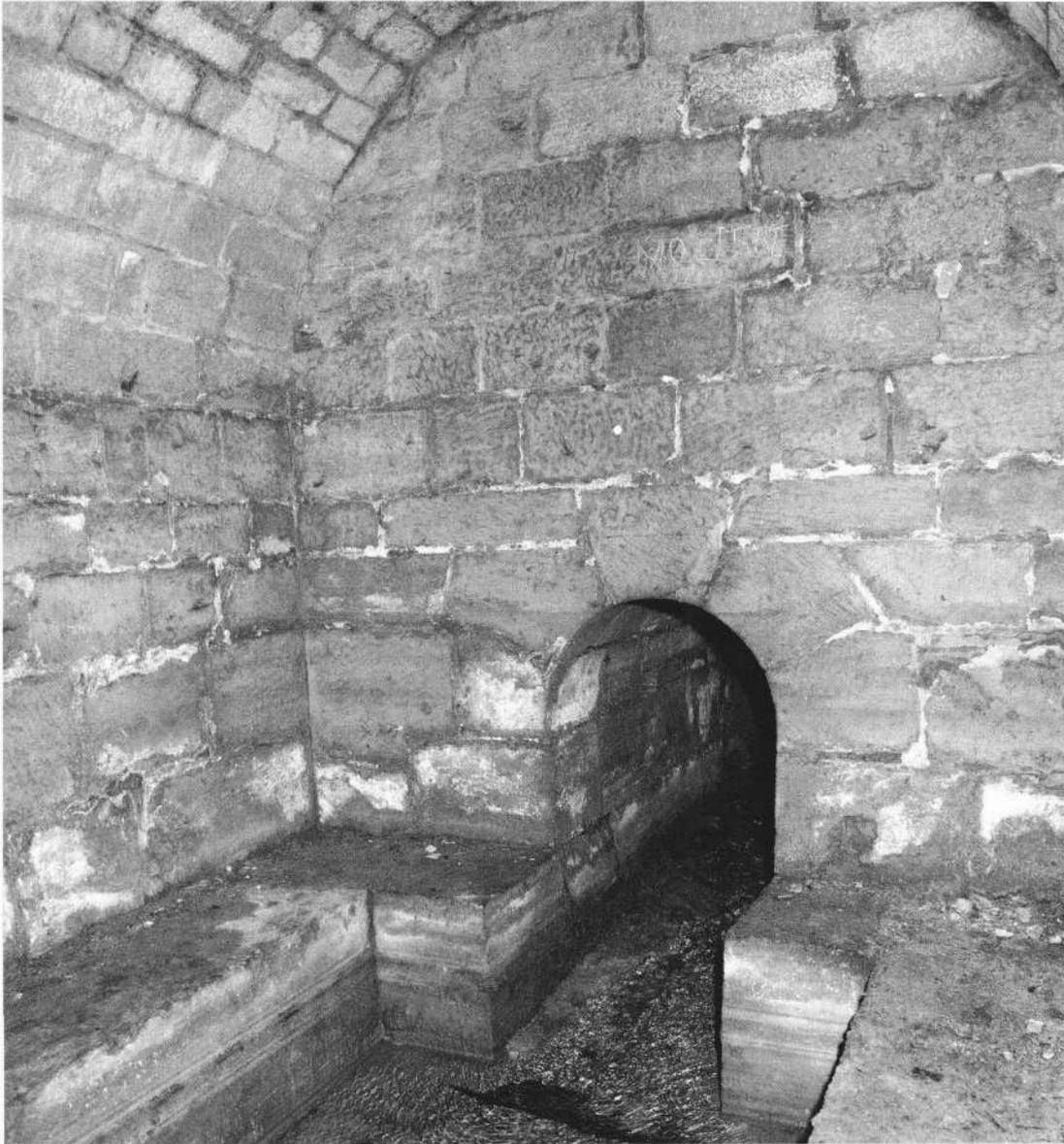
Aujourd'hui encore, à l'abri de ses douves et sous des ramures séculaires, cette demeure ancestrale conserve une allure altière qui inspira bien des peintres. [I.S.M.H.].



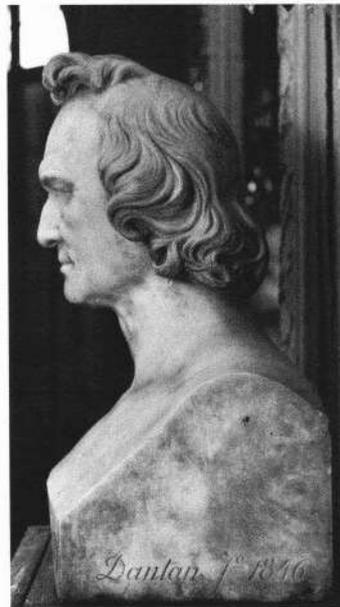
Maisons, 19-23, rue du Professeur Tuffier. Ces deux maisons, probablement de la première moitié du XVIII^e siècle, présentent l'intérêt d'un mode de distribution archaïque encore bien lisible. En effet, leurs escaliers hors-œuvre sur la façade postérieure, en libérant les étages de la présence d'une cage d'escalier intérieure, assurent une totale indépendance de circulation. De plus, les tours ouvrent sur une galerie en encorbellement desservant les divers logements. Celle de droite possède un escalier à double noyau montant de fond à balustres tournés. Héritées du Moyen Âge et encore fréquentes aux XVI^e et XVII^e siècles, ces dispositions deviennent très rares en Ile-de-France au XVIII^e siècle.



LOUVECIENNES



Tel qu'il apparaît sur le plan de J.B. Parent en 1739, le château de la seigneurie de Prunay comportait orangerie, nymphée, pièces d'eau, ainsi qu'une ferme dotée d'un colombier et d'une fontaine, dont l'intérieur est ici photographié, répartis dans un vaste parc formant terrasse au-dessus de la Seine. Le colombier, la fontaine et quelques bâtiments agricoles témoignent encore aujourd'hui d'un prestigieux passé. Le château a disparu, remplacé à la fin du XIX^e siècle par une maison digne des contes de fées.



L'Académie des Sciences, héritière du domaine de Prunay, y conserve la collection de bustes de ses illustres membres commandés au XIX^e siècle. Ceux de Jean-Pierre-Joseph d'Arcet (1777-1844), par son gendre James Pradier (1790-1852), de Lallemand par Jean-Pierre Dantan dit le Jeune (1800-1869), et de Michel Chasles (1793-1880) par Adam Salomon constituent parmi bien d'autres un véritable florilège de la sculpture officielle du siècle précédent.

LOUVECIENNES

Ce temple monoptère dorique, attribué à Nicolas Ledoux, s'élève dans le parc de l'ancienne propriété où Madame du Barry fit construire en 1771 un pavillon de musique. Placé dans un parc savamment désordonné où la nature, libre en apparence, reflétait l'image illusoire du monde, il s'insérait dans le cours d'une promenade que punctuaient une glacière à l'égyptienne, rochers, cascades et ponts rustiques pour donner au promeneur une véritable leçon d'architecture. Par son style et par sa mise en œuvre, ce petit temple s'inscrit dans la famille des fabriques du Petit Trianon, du Désert de Retz tout proche, de Meréville, et de la Folie Saint-James à Neuilly.



La métamorphose du domaine de Prunay à la fin du XIX^e siècle, entraîna la mutation de la mare traditionnelle en île des oiseaux. Sur celle-ci s'élève un abri pour les cygnes et les canards ; ses murs de pisé armé de branchages traduisent un goût du pittoresque campagnard par l'emploi de matériaux naturels.

MARLY-LE-ROI

Attestée dès l'époque proto-historique, la présence humaine s'affirme ici dès le haut Moyen Age par la suzeraineté des Montmorency, qui élèvent à Marly un château fort ruiné au XII^e siècle. Il semble qu'assez tôt, la seigneurie se soit scindée en Marly-le-Chastel et Marly-le-Bourg. Louis XIV en reconstitua l'unité par leurs rachats successifs en 1676 puis 1693. La création du domaine royal modifie considérablement la physionomie du village et de ses environs. La construction du château et l'aménagement du parc, allaient être suivis de la reconstruction de l'église paroissiale ainsi que de l'apparition de résidences aristocratiques. Parallèlement, la culture de la vigne et des vergers restera l'occupation première des habitants jusqu'à la fin du XIX^e siècle. L'ancienne forêt royale compte aujourd'hui parmi les poumons verts de la capitale. De son passé à la fois rural et monarchique, Marly-le-Roi conserve, à cette heure, des caractères agreste et résidentiel qui lui assurent une vocation culturelle et touristique.

Ce tableau de Pierre-Denis Martin dit le Jeune (1663-1742), conservé au Musée national du château de Versailles, représente une vue générale du château et du parc de Marly vers 1724. On y voit l'agencement général des bâtiments et des pièces d'eau ordonnés selon un axe nord-sud. Au pied de la rivière de Marly, le pavillon royal au centre, est accompagné de douze pavillons plus petits reliés entre eux par des charmilles. Au sein de l'espace ainsi circonscrit se succèdent plusieurs pièces d'eau aboutissant à l'abreuvoir. Sur les marges du tableau, les bosquets de Marly et de Louveciennes ménageaient la surprise d'une nature domestiquée. Au niveau du pavillon royal, l'axe nord-sud croise l'axe perpendiculaire reliant l'ancienne entrée du parc à la nouvelle "Grille Royale". L'architecte Jules Hardouin-Mansart manifeste ici une grande originalité en rompant avec la tradition des palais monolithiques pour répartir dans un parc des pavillons intégrés à la composition de ce dernier. Avec l'aide de Le Nôtre, il réalise ici la fusion de l'architecture et de l'art des jardins. Bouleversant les frontières entre art et nature, décor et architecture, il déploie une polychromie systématique ; tandis que le décor en trompe-l'œil des pavillons simule l'architecture, les céramiques colorées de verdure jouent avec les reflets des bassins. A Marly l'eau est omniprésente : elle coule, bondit, jaillit, fournie en abondance par la fameuse machine. Le parc présentait une riche collection de sculptures à laquelle participèrent les plus grands sculpteurs du règne, composant un éloge unanime du grand roi dont la nature et la mythologie renvoient l'écho. Au premier plan du tableau, dominant l'abreuvoir, se dressent les deux groupes sculptés d'Antoine Coysevox : "Mercure portant un caducée..." et "La Renommée" qui y resteront jusqu'en 1719 pour gagner à cette date l'entrée du jardin des Tuileries. Leur présence sur cette toile peinte en 1724 selon une perspective aérienne, nous permet de mieux saisir la part de merveilleux mêlée à son étonnante précision.

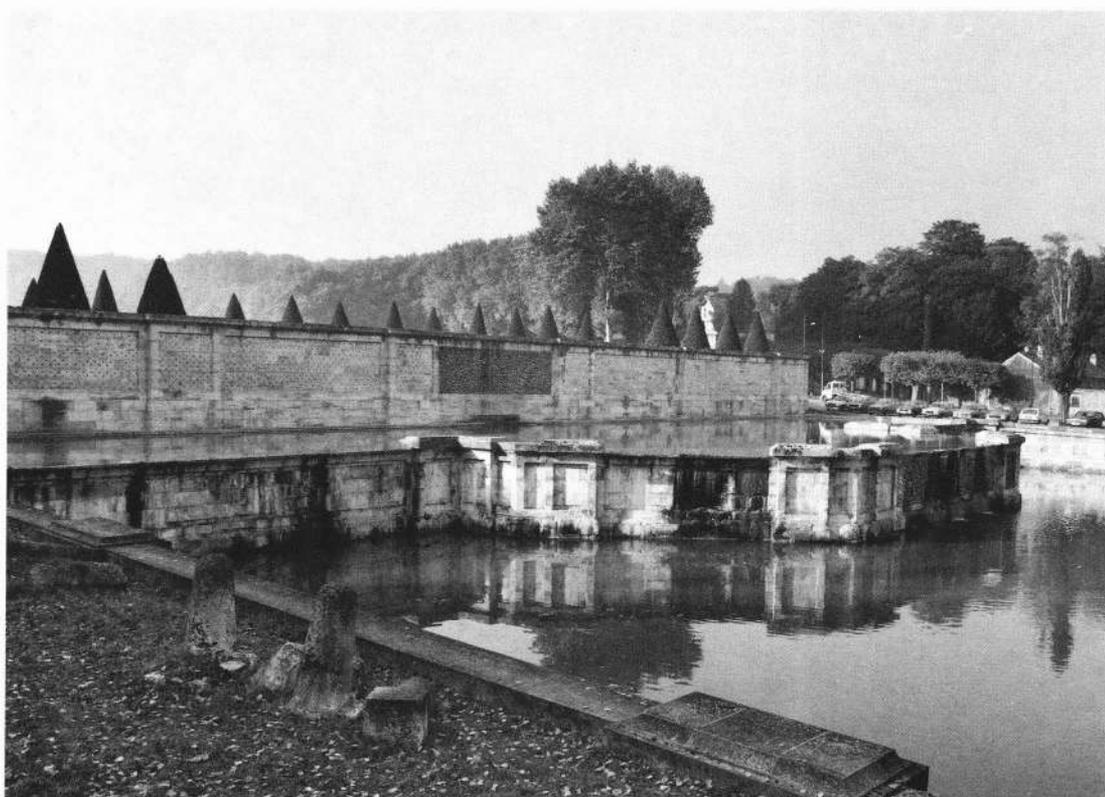


MARLY-LE-ROI

Abandonné dès la Révolution, le parc du château attendit ces toutes dernières années pour connaître une restauration qui ne devrait plus cesser. Son plan s'organisait selon un axe central. Le site dicta une ordonnance rythmée de terrasses successives où furent aménagés les bassins. Au premier plan, la pièce des "grandes gerbes" encore en friche, se prolonge par la "grande pièce d'eau" ou "bassin du grand jet" se déversant dans le "bassin des nappes".



L'abreuvoir, véritable théâtre d'eau aménagé en 1698, comporte un plan supérieur, jadis animé de jeux d'eau qui rappelaient la virtuosité hydraulique omniprésente dans le parc. Le plan inférieur, accessible aux chevaux, mettait le domaine royal en communication avec les villages voisins. L'entrepreneur Louis Regnouff et le tailleur de pierres Antoine Bocquet apportèrent un soin extrême à sa décoration. Des pierres de taille calcaires et des meulière taillées en concrétion alternaient avec un parement composé de milliers de coquillages de nacres aux reflets somptueux. Une balustrade de fer forgé colorée, dessinée par Robert de Cotte, bordait la terrasse jusqu'aux angles, où Louis XIV fit placer les chevaux de Coysevox bien connus sous le nom de "chevaux de Marly".



MARLY-LE-ROI



Méléagre chassant le cerf et Méléagre chassant le sanglier constituent aujourd'hui les seuls groupes sculptés du château de Marly encore conservés dans le parc. Taillé en ronde-bosse dans le marbre blanc par Nicolas Coustou (1658-1733), chaque groupe porte la signature "N. Coustou fecit 1706". Leurs hautes silhouettes (2,10 m sans le socle), dominaient la "place des vents" ou "Fer à cheval" située entre la "grande cascade" et les "apparetements verts". Parmi d'autres chasseurs fameux de l'Antiquité, ces sculptures voisines d'Atalante, constituaient, sous couvert d'inspiration mythologique, un hommage au loisir favori du roi dans la forêt de Marly.



La porte monumentale qui ouvre sur l'actuelle avenue des Combattants, fait communiquer le parc royal avec le bourg de Marly. Au-dessus de l'arc en plein cintre se développe un bas-relief martial dû à Noël Jouvenet, sculpteur des bâtiments du roi, mort en 1693 ; Etienne Le Hongre, de l'Académie, qui travailla aussi à Versailles, y collabora également. On distingue au centre un cuir dont le médaillon central porta peut-être l'effigie du roi ou les armes de France ; au second plan, se détache un trophée composé d'étendards, béliers, casques, flèches et carquois à la gloire militaire du grand roi. Réalisée en 1681, à l'apogée de l'expansion militaire et diplomatique de Louis XIV, elle possède son pendant sur Louveciennes. Son décor monumental sculpté surprend d'autant plus au château de Marly que l'ensemble du décor architectural y était peint en trompe-l'œil. [Cl. M. H.]

MARLY-LE-ROI

Autrefois dans l'église, cette Annonciation est aujourd'hui conservée au Musée-Promenade de Marly-le-Roi/Louveciennes. Une récente restauration a fait apparaître en bas à droite la mention "Michaelina Wautiers fecit 1659" révélant un peintre flammand aussi connu sous le nom de Magdalena Woutiers. Si le thème choisi n'a rien d'exceptionnel, son traitement manifeste un style ample et complexe. Les carnations rosées, les larges drapés et la vivacité des tons évoquent tout à fait la peinture flamande de l'époque. Mais la monumentalité des personnages aux gestes précieux, et le contraste des éclairages témoignent de cette peinture du nord plus proche des caravagesques que du rubénisme en vogue au milieu du XVII^e siècle. L'amputation de la toile en haut et à gauche, confirmée par une récente analyse en laboratoire, n'affecte guère le dynamisme d'une composition fortement structurée. L'artiste déploie ainsi dans cette toile, la plus tardive qu'on lui connaisse, un art personnel où se mêlent à la fois ampleur, vigueur et générosité.



MARLY-LE-ROI



Dans la chapelle de la Vierge, le vitrail consacré à l'Immaculée Conception illustre l'une des multiples visions qu'eut Bernadette Soubirous en 1858 dans la grotte de Massabielle à Lourdes.

Ce tableau de verre, reproduit ici en grande partie, porte la signature du peintre verrier Louis-Charles-Marie Champigneulle (1853-1905). Actif entre 1880 et 1900, il anima la filiale parisienne du célèbre atelier lorrain ; la basilique élevée par le pape Pie X en 1876 visible à l'arrière-plan confirme la fourchette chronologique où situer cette œuvre non datée. Si la représentation de la Vierge et de Bernadette est stéréotypée, le contraste est d'autant plus fort avec la précision de la figuration architecturale, le pittoresque du site et l'éclat des couleurs dans le rendu de la végétation. Cette œuvre s'insère harmonieusement dans un ensemble de verrières dues au même artiste et placées dans le chœur de l'église, célébrant les thèmes du Sacré Cœur et de la transverbération de sainte Thérèse.

MARLY-LE-ROI

L'adoration des bergers de l'église de Marly-le-Roi, présente une conception originale résultant du contraste entre deux registres distincts : en bas, une scène d'intérieur d'un réalisme un peu maladroit (sans doute accentué par de visibles restaurations) ; en haut, une vision céleste évoque le concert des anges. Au dos, le cadre porte la mention "tableau inachevé de peintre inconnu, très détérioré, terminé et restauré en 1959". Il s'agit, en fait, d'une copie relative-ment ancienne d'une œuvre conservée au Louvre depuis 1799, datée de 1612 et signée d'Abraham Bloemaert (1564-1651), peintre hollandais ayant surtout travaillé à Utrecht et Amsterdam. Cette toile présente par rapport à l'original une copie inversée, des dimensions plus modestes ainsi que des différences de teintes ; elle a dû être réalisée à partir d'une gravure. La plupart des églises d'Ile-de-France s'ornent ainsi de copies de tableaux des maîtres italiens ou nordiques et témoignent du goût renouvelé des générations pour certaines œuvres.



MARLY-LE-ROI



La rencontre de saint Louis et de la reine Marguerite jusqu'alors stérile, avec l'abbé des Vaux de Cernay, Thibaud de Marly, dont les prières favorisèrent la descendance du couple royal, fait partie d'un ensemble de quatre verrières sans doute placées dans les premières années de la III^e République dans le transept de l'église. D'après l'une d'elles, signée, elles ont été réalisées dans l'atelier d'Henri Carot d'après les dessins d'Emile Hirsch. Ce vitrail rappelle le rôle illustre de l'enfant du pays, figuré ici avec une auréole bien que jamais canonisé et tenant une corbeille remplie de onze fleurs de lis, présage des onze futurs enfants de la couronne. Le rappel de son intervention miraculeuse, traduit le renouveau du mouvement légitimiste. Il glorifie de surcroît saint Louis, fréquemment représenté sur les verrières d'Ile-de-France en qui les marlchois vénèrent le saint patron de Louis XIV.



Détail du décor ajouré de la porte d'un confessionnal provenant de la chapelle du château des Délices tout proche, détruit durant la première moitié du XX^e siècle, et aujourd'hui conservé dans l'église. Sur un réseau d'entrelacs, le livre de l'évangile se tient ouvert ; cet élégant décor sculpté dans le chêne peut être daté du premier tiers du XVIII^e siècle.

Ce ciboire d'argent repoussé, mesurant 26 cm de haut, présente un décor ciselé à la molette sur le couvercle, la tige et la colerette. (Œuvre de l'orfèvre parisien Jean-Charles Cahier, actif de 1798 à 1849, il a été créé entre 1819 et 1838 comme en témoignent ses poinçons. Si le répertoire décoratif du pied reste traditionnel, il n'en va pas de même pour la prise du couvercle. En effet, la statuette fondue qui remplace la croix traditionnelle, représentant le Sacré-Cœur – en relation avec l'usage de l'objet – situe cette œuvre dans la production de l'artiste parmi ses pièces de qualité.

MARLY-LE-ROI

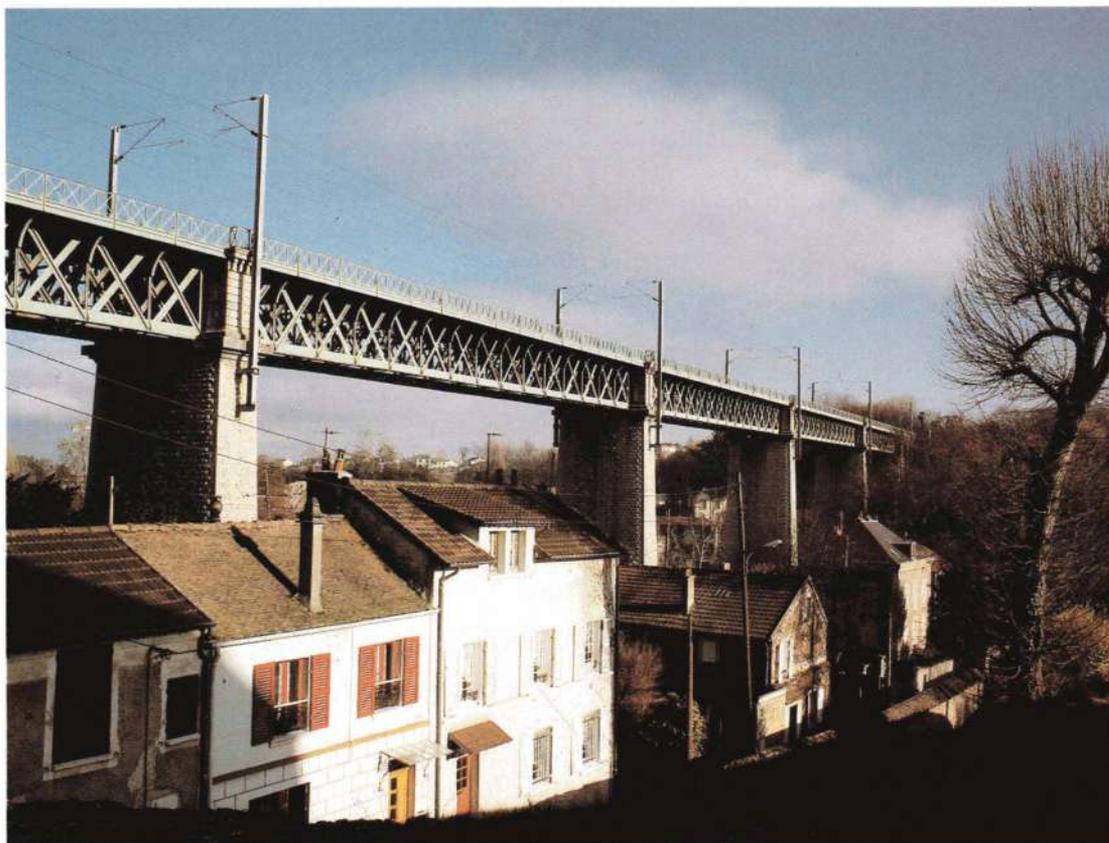
Cette pertuisane, autrefois conservée dans la sacristie de l'église Saint-Vigor (qui en possède toujours une médiocre copie) et aujourd'hui exposée au Musée-Promenade de Marly-le-Roi/Louvenciennes, consiste en une lame d'acier ciselée en haut-relief, ajourée et rehaussée d'or. Le décor, semblable sur les deux faces, représente Apollon trônant sur un quadrigé qui foule le lion et l'aigle de l'envie, couronné de lauriers par une Renommée ailée embouchant une trompette de sa main gauche ; dans un cartouche au-dessus, rayonne un soleil portant gravé la devise de Louis XIV : "Nec pluribus impar". — C'est une œuvre à mi-chemin de l'arme de hast et de la pièce d'orfèvrerie, due à Jean Berain (1639-1711), célèbre graveur, ornemaniste et décorateur du roi. En effet, Louis XIV, à l'occasion du mariage de Marie-Louise d'Orléans avec Charles II, roi d'Espagne en 1679, commanda tout exprès le dessin d'une série de pertuisanes à Berain : une paire pour les deux gardes qui sont toujours derrière le roi à l'église, plusieurs autres pour les brigadiers et sous-brigadiers des gardes du corps. La tradition locale voudrait que la pertuisane de Marly fasse partie de la paire destinée aux deux gardes de la Manche. Toutefois, trois autres exemplaires conservés aux musées des Invalides, de New-York et de Cracovie incitent à la prudence en attendant les résultats d'une étude en cours. Quoi qu'il en soit, malgré de légères variantes par rapport au modèle publié dans une chronique contemporaine du *Mercur Galant* et dues à la virtuosité imaginative de Berain, la pertuisane de Marly, œuvre d'une haute qualité, témoigne, avec quelques autres vestiges épars dans ces cinq communes, de deux siècles d'une présence royale stimulante pour les formes artistiques.



Conservée dans la sacristie de l'église Saint-Vigor, cette chasuble de damas vert est brodée de fils de soie mêlés de fils d'or et d'argent qui dessinent des guirlandes de fleurs aux vives et délicates couleurs. L'œuvre résulte de l'assemblage de deux pièces de tissu ; la couleur liturgique verte attribuée aux dimanches ordinaires y contraste avec l'éclat des teintes et l'élégance du dessin. L'étroitesse des lais, la technique du tissage et le décor floral profane incitent à dater cette chasuble du XVIII^e siècle et à souhaiter une protection au titre des monuments historiques.



MARLY-LE-ROI



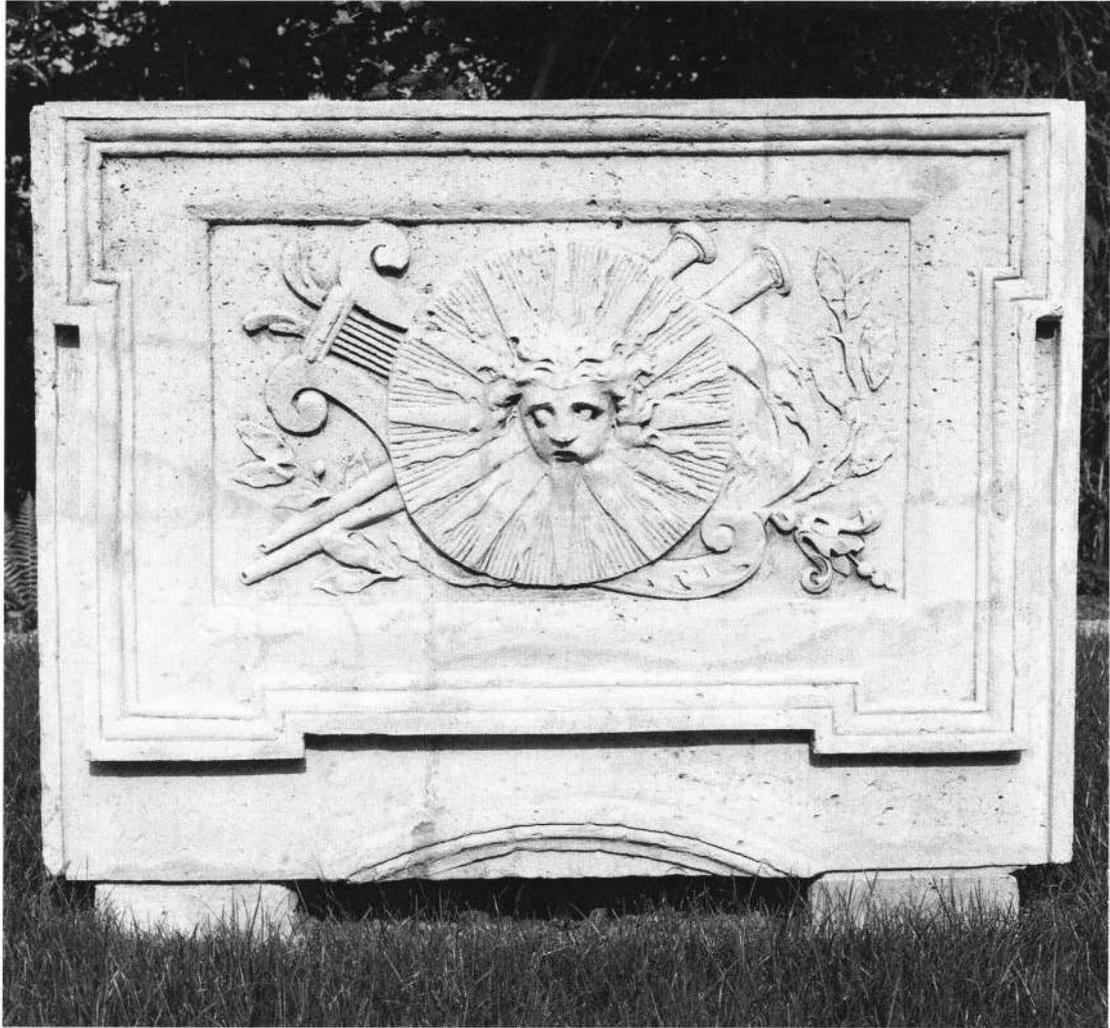
Le viaduc de Marly permet à la ligne de chemin de fer de Saint-Cloud à Saint-Nom-la-Bretèche d'enjamber le vallon jadis créé sur ordre de Louis XIV pour dégager la perspective du parc. C'est le principal ouvrage d'art de la ligne, réalisé de 1881 à 1883 d'après les plans et sous la direction de l'ingénieur des ponts et chaussées Luneau. Long de 282 mètres, il est supporté par quatre piles de "béton de ciment", matériau alors récent, couvertes d'un parement en moellons de calcaire issus des carrières d'Euville (Meuse). Le tablier métallique qui domine le vallon de 45 mètres, est une application du système des poutres droites continues, placées directement sous la voie. Haut de 4 mètres, ce tablier pèse à lui seul 1.116 tonnes. Le viaduc de Marly, contemporain des réalisations de Gustave Eiffel, s'inscrit dans la lignée des audacieux ouvrages d'art engendrés par le développement du chemin de fer et qui donnèrent leurs lettres de noblesse à une architecture d'ingénieurs.



Le château de Val Flory, situé dans un parc, est formé d'un vaste corps central flanqué de deux ailes en retour en faible saillie. L'élévation de deux étages carrés surmontés d'un étage attique, les baies en plein cintre du rez-de-chaussée, l'entablement très marqué, l'emploi des fontes moulées sont caractéristiques de l'architecture des premières années du XIX^e siècle. Cet élégant château pérennise plaisamment la vocation résidentielle ininterrompue de Marly.

MARLY-LE-ROI

Cette table sculptée provient d'une travée du palais des Tuileries incendié en 1871 puis rasé en 1882. L'auteur dramatique Victorien Sardou (1831-1908), alors propriétaire du château du Verduron, en acquiert quelques vestiges : tambours de colonnes et tables qui ornent encore aujourd'hui le parc du château. Ce bas-relief, figurant des emblèmes solaires antiquisants caractéristiques du style décoratif aux Tuileries vers 1750, anticipe d'un siècle l'iconographie développée par Louis XIV dans son château royal de Marly.



Des quatre maisons forestières implantées sur la commune de Marly-le-Roi, celle du Compas demeure aujourd'hui la seule à présenter sa forme initiale. Celles "des deux portes", "du tapis vert" et de "la porte du parc" ont soit disparu, soit été reconstruites. A l'image du style austère de certaines constructions publiques de la seconde moitié du XIX^e siècle, la sobriété du plan – un corps unique à l'origine – y est tempérée par le soin porté au traitement des ouvertures couvertes d'arcs segmentaires ou en plein cintre. L'ajout postérieur de l'aile des communs, l'enduit recouvrant la brique du gros œuvre et des chaînages ont quelque peu dénaturé le caractère de cette construction qui demeure néanmoins le précieux témoin d'une politique domaniale multi-séculaire. En effet, de forêt royale sous l'Ancien Régime, la forêt de Marly devient, sous la Révolution, Domaine de la Couronne, et à ce titre, doit alimenter les ressources de la liste civile. Aussi sa vocation cynégétique se double-t-elle d'une exploitation forestière qui s'organise véritablement sous le Second Empire avec la construction de ces maisons forestières.



MARLY-LE-ROI



La ferme du Trou d'Enfer dont plusieurs bâtiments datent de la première moitié du XVIII^e siècle, constitue un exemple unique dans les cantons de La Celle-Saint-Cloud et de Marly-le-Roi de grande exploitation à l'origine céréalière et reconvertie par la suite dans l'élevage.



Le corps de logis, situé entre deux cours, présente une disposition encore fréquente dans les fermes des Yvelines, d'escalier droit extérieur accolé à la façade (photo de gauche). Le rez-de-chaussée, en effet, abritant le logement du maître est surmonté d'un étage percé de rares ouvertures, destiné à ranger le grain en lieu sûr. Il devait être en communication directe avec la cour (photos du haut).

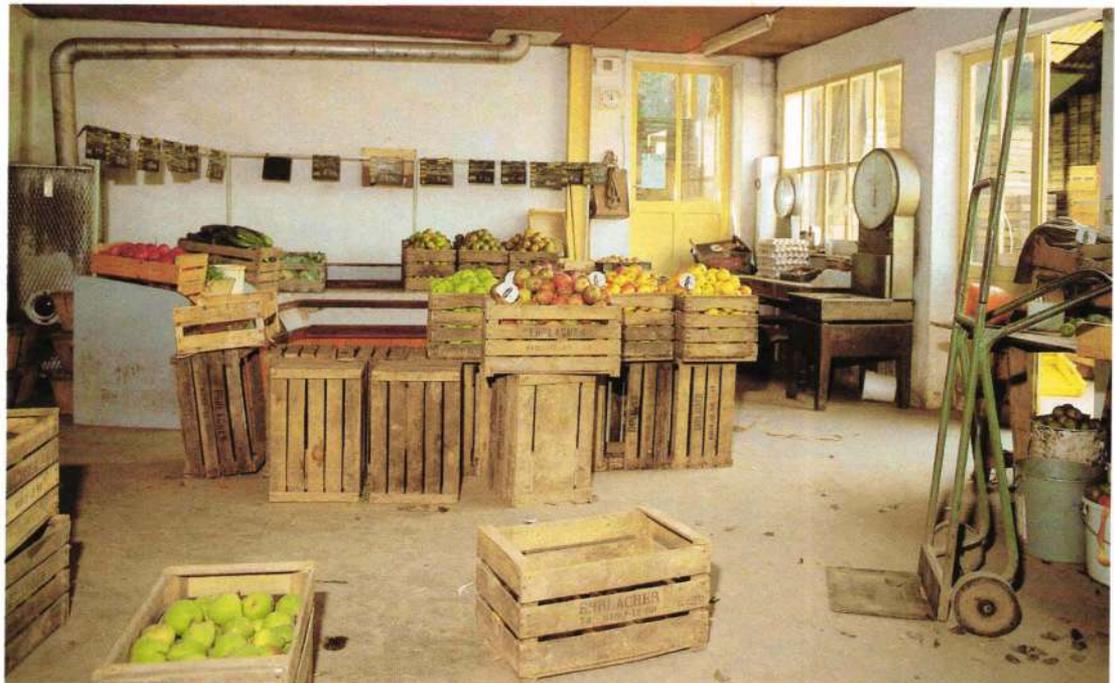
Un document de 1869, heureusement retrouvé aux Archives Nationales, indique la présence d'une forge encore conservée de nos jours (photo de droite), témoignage d'une économie autarcique fréquente dans les grandes exploitations de la région.

MARLY-LE-ROI

Située au fond d'une impasse en marge du bourg, cette petite exploitation agricole construite au début du XVIII^e siècle, s'organise, à flanc de coteau, autour d'une cour fermée d'un portail. Le corps de logis principal (à droite sur la photographie) possède un local voûté en rez-de-chaussée ayant pu servir de laiterie. Une lucarne à croupe permettait d'enranger les récoltes dans le comble. Au premier plan, le bâtiment est de plain-pied avec les terres cultivées attenantes tandis que son niveau inférieur voûté a servi de cave et de resserre. Cet ensemble constitue aujourd'hui le rare témoin d'une catégorie de petites exploitations autrefois nombreuses vouées à la culture de la vigne puis des vergers et des plantes maraîchères. Situées en lisière de bourg ou dans les hameaux, elles abritaient une population de cultivateurs qui a survécu au développement urbain de la banlieue parisienne.



Dans le hameau de Montval, cette exploitation agricole essentiellement tournée vers l'arboriculture demeure l'ultime témoin d'une activité de primeurs qui n'a dû sa survie qu'au regroupement et au maintien de parcelles cultivées dans cette partie de la commune. Son adaptation aux conditions modernes d'exploitation – chambre froide, aire de chargement et magasin de vente directe – lui auront procuré un sursis qui menace d'expirer prochainement.



PORT-MARLY

Cet ancien hameau de Marly-le-Roi, mentionné dès 1675, doit son existence à la fonction portuaire d'où il tire son nom. La construction du château royal et de la machine de Marly, assurent l'essor de l'agglomération. Réalisant un vœu du dauphin de Louis XV, le hameau devient paroisse autonome en 1783. Puis en 1790, ses habitants s'émancipent et se constituent en commune. Débouché naturel de Marly-le-Roi, sa situation de carrefour entre la route de Versailles à Saint-Germain-en-Laye et celle de Paris à Mantes en fait une étape de roulage et détermine alors la croissance du bourg. Le port, qui permet aussi bien le déchargement que la rupture de charge, bénéficie d'un actif trafic fluvial. Enfin, la culture de vigne, de vergers et de prairies fait vivre une partie de ses habitants. Durant tout le XIX^e siècle, l'aspect agreste et le pittoresque du bourg lui attireront une population citadine avide de campagne. Aujourd'hui, le village se trouve victime de la situation qui créa son essor : le nœud routier, en écartelant le village, distend sa trame urbaine et finit par estomper le pittoresque de son site.



Alexandre Dumas père, soucieux de se ménager une retraite studieuse, fit construire, sur un site boisé surplombant la Seine, ce château merveilleux de Monte Cristo inauguré le 28 juillet 1848. Si l'identité de l'architecte reste incertaine – Durand ou Planté ? – le véritable inspirateur en fut Dumas lui-même dont l'ecclésiastique exigea une profusion architecturale et décorative : tourelles coiffées de dômes abritant les escaliers, perron couvert d'une luxueuse marquise, pilastres corinthiens, chiffre, armes et devise du maître omniprésents. L'ensemble se dressait dans un parc à l'anglaise meublé de grottes, de sources et de cascades. Sa restauration récemment entreprise devrait ranimer le rêve de cette demeure au bois dormant qui n'a pas fini d'enchanter tous les admirateurs de Dumas.

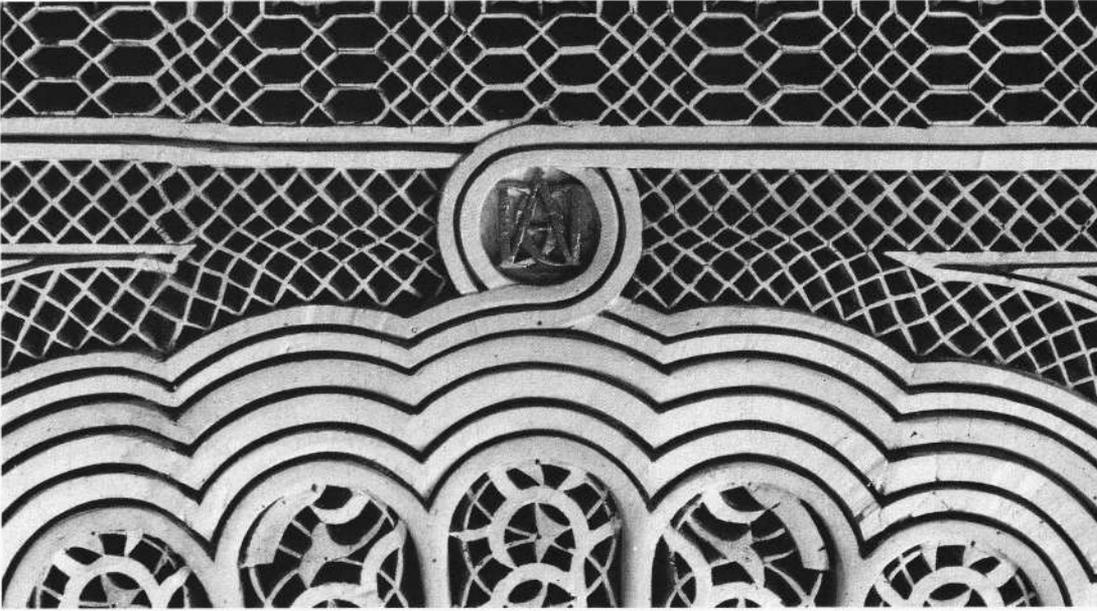
PORT-MARLY

Le portrait en médaillon que Dumas fit sculpter en bas-relief au-dessus de la porte principale, s'insère dans une suite d'écrivains célèbres, placés sur chaque baie du château. Son panthéon imaginaire accueille ainsi Homère, Sophocle, Plaute, Térence, Virgile, Dante, Shakespeare, Cervantes, Lope de Vega, Byron, Casimir de la Vigne. Cet ensemble sculpté ne nous informe pas seulement sur ses goûts littéraires, il nous apprend aussi comment l'auteur de Monte Cristo se situait lui-même dans la littérature universelle.

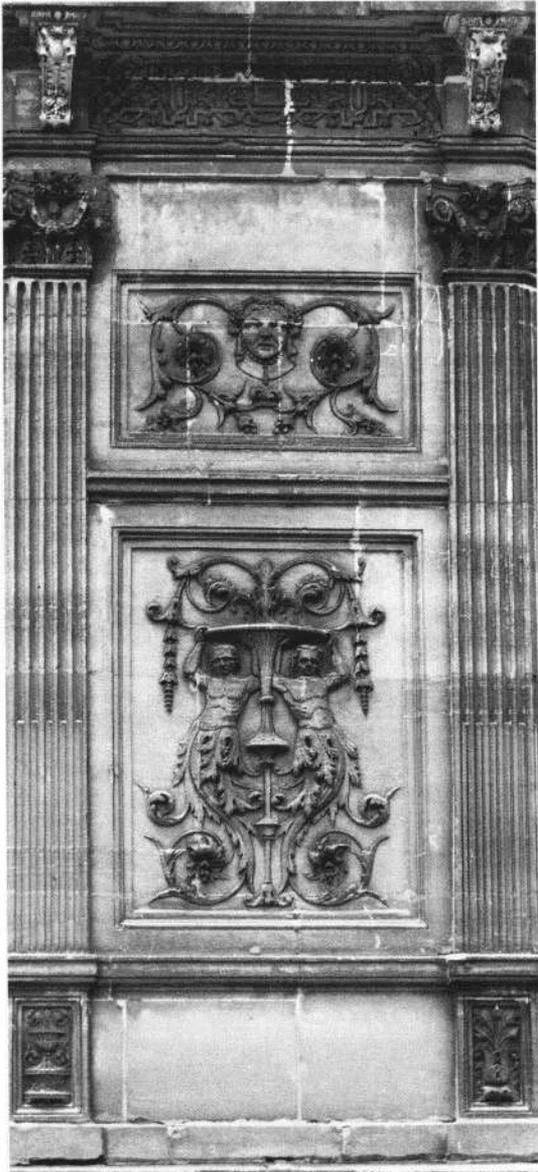


Si l'ensemble du château se réfère au style néo-renaissance, la fantaisie architecturale qui préside à l'agencement des parties hautes, dômes, lucarnes, campanile octogonal couvert d'ardoises en écaille, épi de faîtage, girouette surmontée d'un dragon, évoque encore plus précisément la silhouette découpée des parties hautes du château de Chambord.

PORT-MARLY



Le réseau essentiellement géométrique des stucs du salon mauresque recèle diverses inscriptions, tel ce médaillon au chiffre de Dumas, les signatures de deux stucateurs Hadit Younis et Mohamed de Tunis ou encore des versets du Coran. L'écrivain, omniprésent dans le château, rappelle ainsi au visiteur que, malgré son dépaysement, ce salon des mille et une nuits est toujours l'œuvre du même homme.

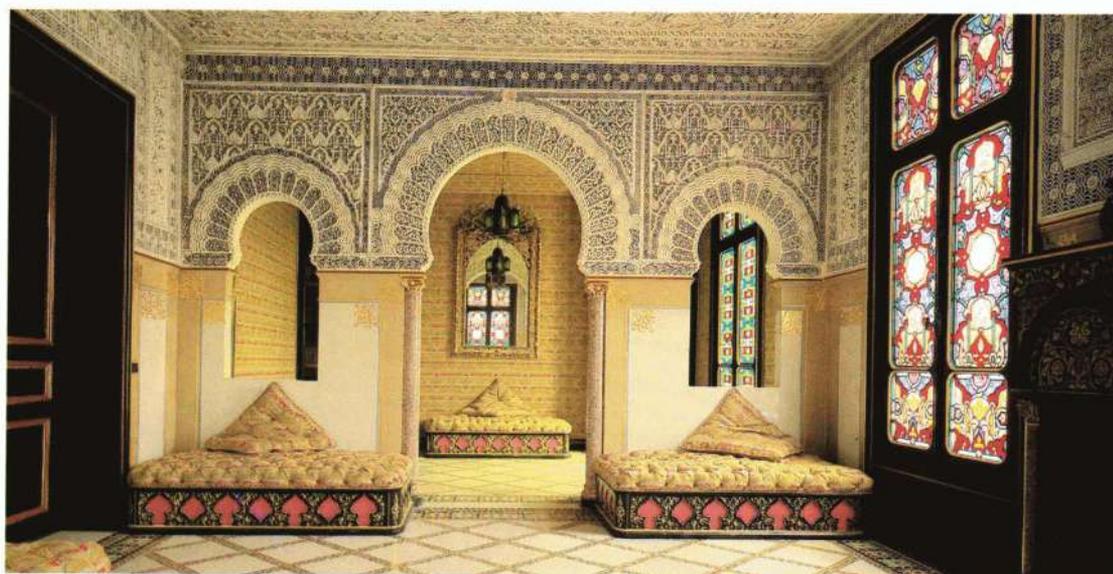


Amateur de la Renaissance qu'il avait contribué à mettre à la mode dans des œuvres comme "La Dame de Montsoreau", A. Dumas voulut décorer son château de ce répertoire où masques et putti se mêlent aux rinceaux et aux arabesques, où des ordres antiques de fantaisie rythment des façades animées de tables sculptées. L'artiste, encore aujourd'hui inconnu, a su transcrire avec virtuosité dans le calcaire toute la délicatesse de ces motifs.

Pour cette transposition dans l'art du vitrail, de la tradition calligraphique arabe Dumas a mobilisé, dans le salon mauresque, les ressources de la peinture sur verre qui connaît un si bel essor au cours du XIX^e siècle. Les tons chatoyants de ses entrelacs relèvent d'un exotisme romantique et dispensent une lumière comparable à celle des moucharabieh.

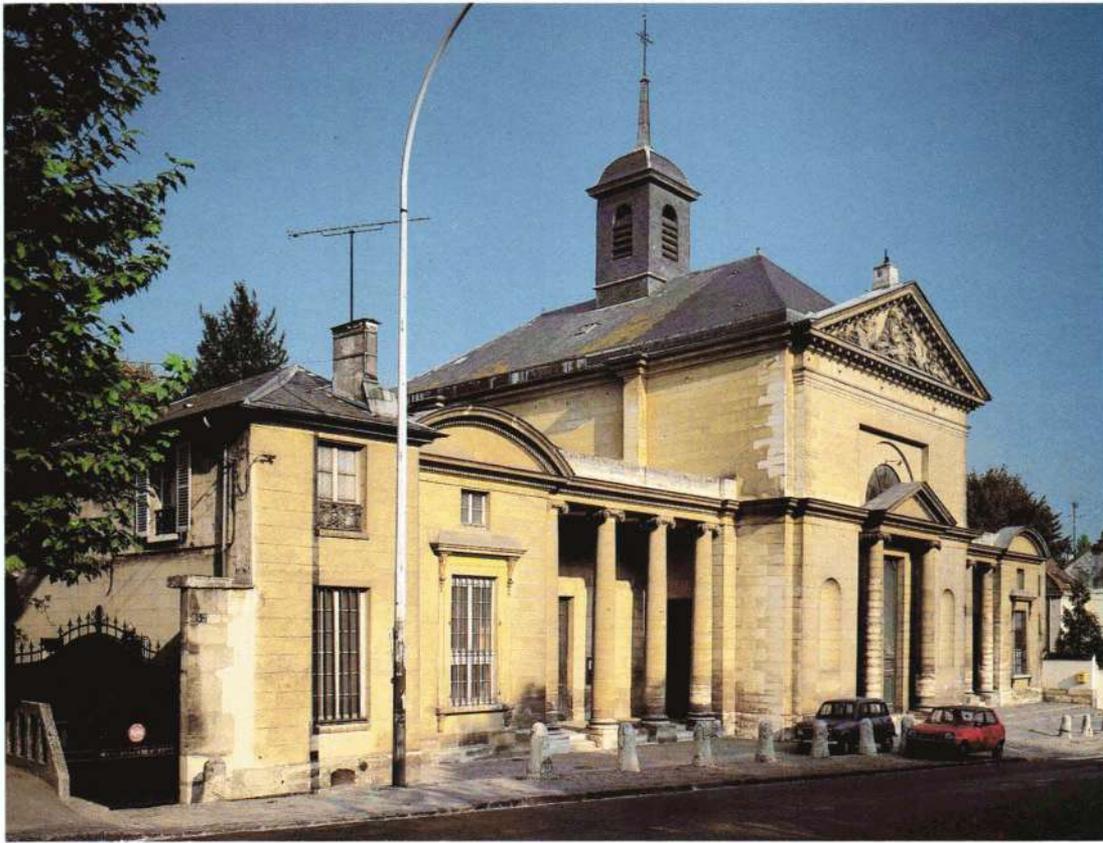
PORT-MARLY

Le château d'If, élevé au milieu d'une île artificielle, abritait les appartements particuliers de l'homme de lettres. Le rez-de-chaussée était occupé par le cabinet de travail du maître qui fit graver les titres de ses œuvres sur les pierres de chaînage. Le "donjon" se compose d'un corps principal à pignon à redents flanqué de deux tours. La variété des matériaux employés – calcaire, bois, meulière et brique –, ainsi que leur mise en œuvre – bois découpés, colombage, appareil mixte en damier – contribuent à l'animation d'un édifice qui par sa situation insulaire et son gothique troubadour s'inscrit comme un chef-d'œuvre d'architecture pittoresque à joindre aux réussites littéraires de son auteur.



Le salon mauresque représente, dans l'éclectisme de Dumas, la part de l'exotisme. Le sol que Dumas avait laissé parqueté a été, à l'occasion de la récente restauration due à un mécène, couvert de carreaux de céramiques polychromes. Stucs, vitraux, carreaux et mobiliers recréent ainsi, par le soin de leur mise en scène, les conditions d'une invitation au voyage.

PORT-MARLY



L'église Saint-Louis offre tout à la fois un programme singulier pour l'Ancien Régime, liant organiquement l'église au presbytère et à l'école logés dans les pavillons, et un parti architectural issu du palladianisme le plus pur. Conçu par Etienne-François Legrand, architecte proche de l'académicien Louis-François Trouard, cet ensemble dont Louis XVI posa la première pierre en 1780, offre une composition originale dont l'ampleur et la majesté sont rehaussées par la qualité de l'appareil de pierre de taille calcaire (voir aussi photographie de couverture). Le jeu subtil des plans de la façade, l'harmonie générale des volumes, contribuent à faire de cet édifice, devant lequel l'automobiliste ne songe plus guère à s'arrêter, un des chefs-d'œuvre de l'architecture religieuse du XVIII^e siècle dans les Yvelines. [Cl.M.H.].



Désormais bien connu grâce à l'étude de Barbara Bréjon de Lavergnée, l'ensemble peint pour le château de Colombes par Michel Dorigny vers la fin des années 1640 fut transféré entre 1824 et 1837 au château des Lions qui abrite aujourd'hui la mairie. Le Point du jour (en haut), et le Réveil (en médaillon) placés dans l'alcôve de la Chambre dite de Jacques II font partie d'un ensemble représentant les Saisons et les quatre éléments peints en grisaille. Autant le premier, émergeant d'un décor chargé d'aiguières, d'atlantes et de couronnes présente des silhouettes aériennes en des teintes pastel, autant le second offre la dureté d'une médaille frappée. [Cl.M.H.].

PORT-MARLY

La maison, 11 rue de Paris, se distingue des constructions voisines par la régularité de sa composition. Elle développe sur cinq travées une élévation à trois niveaux et présente un parti symétrique dont l'élégance résulte du soin porté aux détails : ouvertures légèrement cintrées, profil de la corniche, portes-fenêtres à l'étage, seuils et balconnets, degrés adoucis de la porte centrale. Elevée face à l'ancien port de Marly sur la Seine, cette demeure peut dater du milieu du XVIII^e siècle comme la plupart des constructions du bourg dont elle se distingue surtout par son caractère urbain.



Indications bibliographiques

- BARBET, A. - *Les grandes eaux de Versailles*. Paris : Dunod, 1907.
- BENTZ, Bruno. - *Fouilles archéologiques à Marly*. In : Bulletin monumental. Tome 148-1 (1990) p. 91-96. Tome 149-2 (1991), p. 234-235. Tome 151-2 (1993), p. 417-419.
- BENTZ, Bruno. - *Le pavillon des bains du château de Marly*. Marly-le-Roi : Musée-promenade, 1988.
- BENTZ, Bruno. - *Le bassin de faïence*. Marly-le-Roi : O.M.A.G.E., 1987.
- BERTHON, Roger. - *La forêt de Marly*. Paris : Cidap, 1958.
- BREJON DE LAVERGNEE, Barbara. - *Contribution à la connaissance des décors peints à Paris et en Ile-de-France au dix-septième siècle : le cas de Michel Dorigny*. In : Bulletin de la Société d'Histoire de l'Art français. 1982, p. 69-84.
- Le chemin de fer de ceinture*. S.l. : La vie du rail, 1995.
- GALLET, Michel. - *Claude-Nicolas Ledoux 1736-1806*. Paris : Picard, 1980.
- GALLET, Michel. - *Louis-François Trouard et l'architecture religieuse dans la région de Versailles au temps de Louis XVI*. In : Gazette des Beaux-Arts. 1976, p. 201-208.
- GUILLAUMOT, Louis-Alexandre. - *Le château de Marly*. Paris : Leplanquin-Chedeville, 1865.
- HERVIER, Dominique. - *Hôtels-de-ville et mairies d'Ile-de-France : implantation et architecture*. In : Bulletin de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France. Tome 38, 1987.
- HOUTH, Madeleine. - *Bougival et les rives de la Seine*. Pontoise : Graphedis, s.d.
- LOISELEUR DES LONGSCHAMPS, Philippe. - *La Celle-Saint-Cloud, cellule d'histoire*. Pontoise : Graphedis, 1974.
- MAGNE, Emile. - *Le château de Marly*. Paris : Calmann-Lévy, 1934.
- MARIE, André. MARIE, Jeanne. - *Marly*. Paris : Ed. Tel, 1947.
- MELLERIO, A. - *Marly-le-Roi : histoire, curiosités et promenades...* Marly-le-Roi : Léon Desveault, 1926.
- NEAVE, Christiane. *Marly, rues, demeures et personnages*. Marly-le-Roi : s.n., 1983.
- NICKLER, Pierre. - *Histoire de Marly des origines à 1914 : Présences et forces*. Marly-le-Roi : Champflour, 1996.
- PALEWSKI, Gaston. - *Louveciennes à travers les Alpes galantes de l'Ile-de-France*. Pontoise : Graphedis, s.d.
- POISSON, Georges. - *Evocation du Grand Paris : la banlieue nord-ouest*. Paris : Ed. de Minuit, 1960.
- SCHOPP, Claude. - *Alexandre Dumas, le génie d'une vie*. Paris : Fayard, 1997.

Crédits photographiques :

Jean-Bernard Vialles, *Inventaire général*, sauf
Bruno Boubet, *Inventaire général*, p. 35, 37
Christian Décamps, *Inventaire général*, p. 3, 4, 22, 23, 25, 26, 27, 29, 31, 37, 42
Fonds Henrard, p. 1

BOUGIVAL

- 1 - Eglise Notre-Dame, p. 7-9
- 2 - Monument à la mémoire de François Debergue, aux Bourbiers, p. 10
- 3 - Monument commémoratif de la bataille de Waterloo, p. 10
- 4 - Lavoir Saint-Marcel, à Saint-Michel, p. 10
- 5 - Fontaine publique, 1 rue de la Croix-aux-Vents, p. 11
- 6 - Blanchisserie, 31, rue du Général-Leclerc, p. 11
- 7 - Machine de Marly, quai Rennequin-Sualem, p. 11-12
- 8 - Ecluses sur la Seine, p. 13
- 9 - Maison, 3, quai Rennequin-Sualem, p. 13
- 10 - Demeure des Fresnes, p. 14
- 11 - Château de La Jonchère, côte de La Jonchère, p. 14

LA CELLE SAINT-CLOUD

- 12 - Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul, place de l'église, p. 15-17
- 13 - Fontaine publique, place de l'église, p. 18
- 14 - Monument sépulcral de René-Louis Robard, cimetière communal, p. 18
- 15 - Gare du chemin de fer, station de Bougival, p. 19
- 16 - Pavillon du Butard, p. 20
- 17 - Château de Beauregard, p. 20

LOUVECIENNES

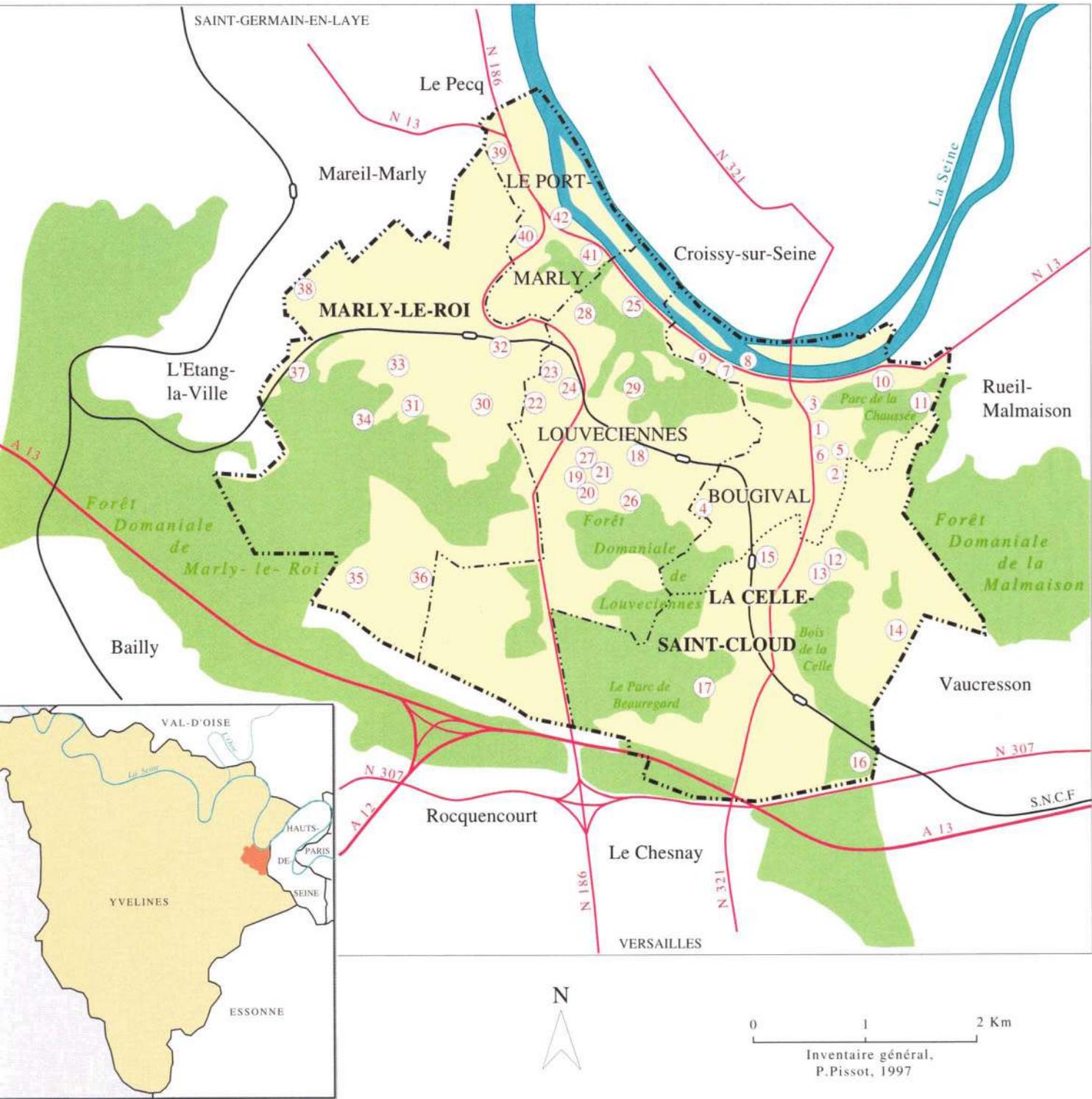
- 18 - Groupe scolaire Paul-Doumer, rue Paul-Doumer, p. 21
- 19 - Bureau de poste, place des Combattants, p. 22
- 20 - Monument aux morts, place de l'église, p. 22
- 21 - Eglise Saint-Martin, place de l'église, p. 23-26
- 22 - Aqueduc de Marly, allée de la tour du Jongleur, p. 27
- 23 - Batterie des Arches, p. 28
- 24 - Monument sépulcral de Léon Kamir, cimetière communal, p. 28
- 25 - Maison, route de Prunay, p. 29
- 26 - Château du Pont, rue du Pont, p. 30
- 27 - Maison, 19-23, rue du Professeur-Tuffier, p. 30
- 28 - Domaine de Prunay, p. 31-32
- 29 - Propriété de Madame Du Barry, rue de la Machine, p. 32

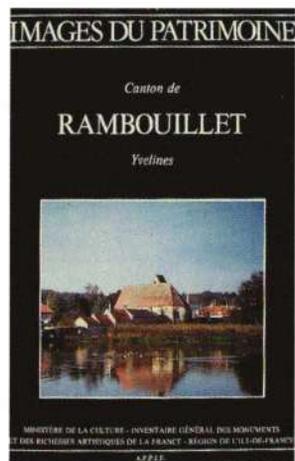
MARLY-LE-ROI

- 30 - Château royal, p. 33-35
- 31 - Eglise Saint-Vigor-Saint-Etienne, route de Saint-Cyr, p. 36-40
- 32 - Viaduc du chemin de fer, p. 41
- 33 - Château de Val-Flory, 18, rue Pierre-Bourdan, p. 41
- 34 - Château du Verduron, route de Saint-Cyr, p. 42
- 35 - Maison forestière du Compas, p. 42
- 36 - Ferme du Trou d'Enfer, p. 43
- 37 - Ferme, impasse Mondétour, p. 44
- 38 - Ferme, 17, rue de Mareil, p. 44

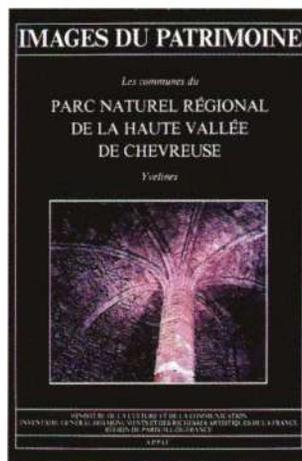
PORT-MARLY

- 39 - Château de Monte-Cristo, 1, avenue du Président-Kennedy, p. 45-48
- 40 - Eglise Saint-Louis, rue de Versailles, p. 49
- 41 - Château des Lions, mairie, route de Saint-Germain, p. 49
- 42 - Maison, 11, rue de Paris, p. 50

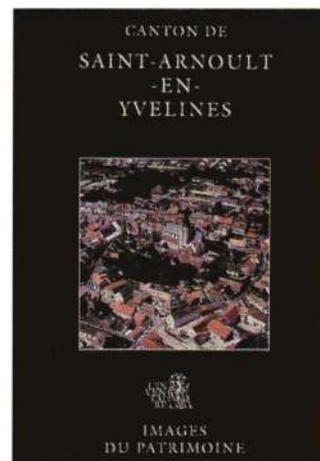




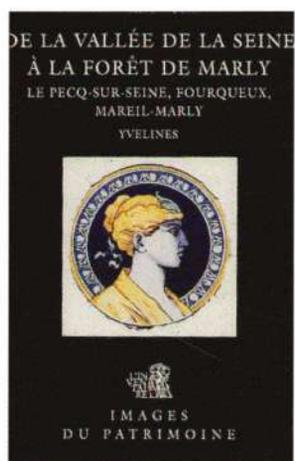
Images du Patrimoine N° 20



Images du Patrimoine N° 37



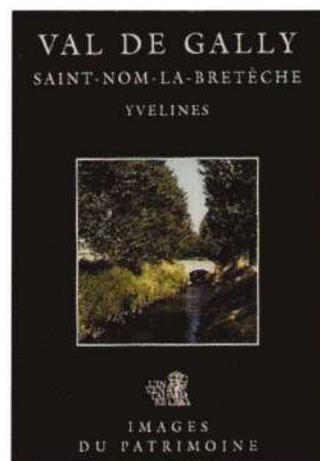
Images du Patrimoine N° 111



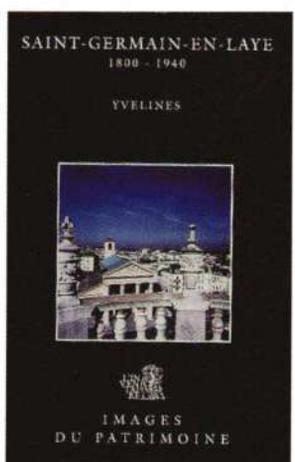
Images du Patrimoine N° 154



Images du Patrimoine N° 128



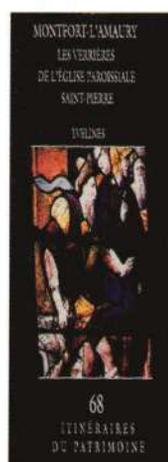
Images du Patrimoine N° 137



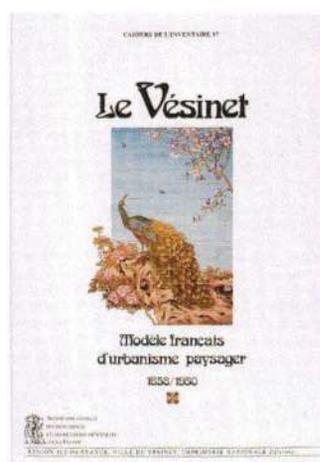
Images du Patrimoine N° 159



Itinéraires du Patrimoine N° 60



Itinéraires du Patrimoine N° 68



Cahiers de l'Inventaire N° 12

A paraître : 1998, **Cahiers du Patrimoine**, « Maisons-Laffitte, architecture d'une colonie, 1834-1914 »

En vente : à la DRAC Ile-de-France, Grand-Palais, Porte C, Avenue Franklin-D. Roosevelt - 75008 Paris

à la librairie du Patrimoine, C.N.M.H.S., 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris

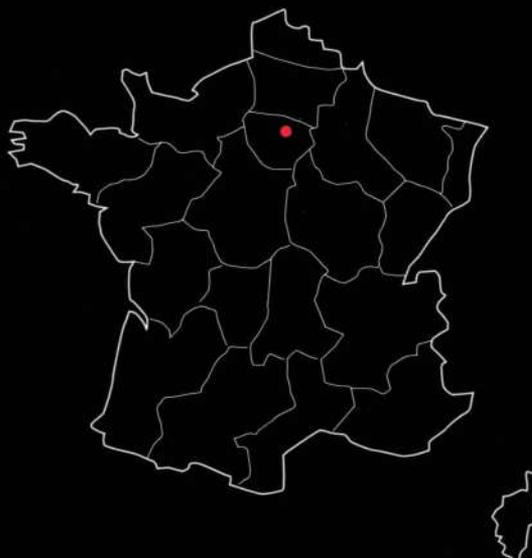
Commande par Fax : 01 42 99 45 94 et E-mail suinot@idf.culture.fr



La photo de couverture reproduit un carreau hollandais de la fin du XVII^e siècle provenant du Pavillon des Bains du château de Marly. Plusieurs de ces carreaux, actuellement présentés au Musée-Promenade de Marly-le-Roi-Louveciennes, ont été découverts à l'occasion des fouilles dirigées à partir de 1987 par Bruno Bentz. Elles ont permis de mieux connaître l'importance des décors muraux du Pavillon des Bains, consécutive à une commande royale de carreaux de faïence d'origine hollandaise, bleus et violets, d'une grande variété de motifs. Les autres carreaux, également découverts lors des fouilles des bassins, provenaient de Lisieux et de Saint-Cloud. Fabriqués vers 1710, ils présentent des motifs réguliers, ornés de couleurs multiples. Cet ensemble de parements en céramique faisait partie des éléments d'animation polychrome d'un décor exceptionnel qui avait également recours aux dessins en trompe-l'œil des façades, aux fabriques de jardin, aux grilles dorées et aux marbres polychromes des bassins et des cascades.

L'ancienne installation, entre Seine et plateau, des cinq communes des cantons de La Celle Saint-Cloud et de Marly-le-Roi jouit de l'empreinte d'un site naturel qui les promet à un destin peu commun. La richesse de ce cadre privilégié dota ainsi dès le XVII^e siècle ce «pays» d'une forêt royale, de vignes et de bocages, de parcs et de jardins étagés sur des pentes baignées par un fleuve apprivoisé. A mi-chemin de Versailles et de Saint-Germain, le site séduit depuis lors les souverains qui y goûtent une retraite, à la fois proche de la nature et accessible de Paris. Bien vite, les grands de ce monde - hommes de cour, d'esprit ou d'affaires - s'y retrouvent pour partager ce cadre champêtre, véritable belvédère dressé en val de Seine.

Aujourd'hui, les cinq communes offrent aux résidents, comme aux visiteurs, le charme d'un cadre préservé où les vestiges d'un patrimoine omniprésent témoignent toujours d'un passé prestigieux.



L'Inventaire recense, étudie et fait connaître
le patrimoine artistique de la France.

Les Images du Patrimoine présentent une sélection des plus beaux monuments
et œuvres de chaque région.



Direction régionale
des affaires culturelles
Île-de-France

Yvelines 78
CONSEIL GENERAL



Prix : 80 F T.T.C.